



PRÈS DE 77.520 DOSSIERS DÉPOSÉS AU NIVEAU DU FONDS DE GARANTIE DES RISQUES DE CRÉDITS

# RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES DE PLUS DE 220.000 MICRO-ENTREPRISES (EX-ANSEJ)



«Plus de 220.000 (soit 70%) de micro-entreprises en difficultés financières depuis 2011 seront prises en charge par l'État», a indiqué, hier, sur les ondes de la radio nationale, Mohamed Cherif Bouaoud, directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, affirmant, à l'issue, «l'adoption de nouvelles mesures devant aider ces PME à rééchelonner leurs dettes, à travers l'annulation des pénalités de retard de remboursement du crédit bancaire dont la valeur de leurs créances s'élève depuis à 172 milliards de dinars». **p.2**



© Photo : D.R



PROJET DE LOI  
D'ORIENTATION  
DU SECTEUR DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR **p.3**

«Une rupture avec toutes  
les anciennes pratiques»

LES PROFESSEURS RYAD MEHYAOUI ET LYES RAHAL :



«LA VACCINATION  
DÉBUTERA  
DÈS L'ARRIVÉE  
DES PREMIÈRES  
DOSES DE VACCIN» **p.3**



## CNAC

### 5.000 porteurs de projets inscrits via la plateforme numérique depuis octobre

Près de 5.000 porteurs de projets se sont inscrits depuis octobre dernier via la plateforme numérique, lancée par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), pour déposer leurs dossiers en vue de créer leurs micro-entreprises.

## Bourse d'Alger

### AOM Invest spa augmente son capital social

La société AOM Invest spa, cotée à la Bourse d'Alger, a procédé à l'augmentation de son capital social par émission d'actions nouvelles pour un montant de 56 millions de dinars, a indiqué la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob).



## Blida

### Réalisation de plus de 2.200 accès au réseau de fibre optique en 2020

Quelque 2.261 accès au réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the Home, ou Fibre optique jusqu'au domicile) ont été réalisés, par la direction opérationnelle d'Algérie Telecom (AT) de Blida, durant l'année 2020, a-t-on appris.

Près de 77.520 dossiers déposés au niveau du Fonds de garantie des risques de crédits

# Rééchelonnement des dettes de plus de 220.000 micro-entreprises (ex-Ansej)

«Plus de 220.000 (soit 70%) de micro-entreprises en difficultés financières depuis 2011 seront prises en charge par l'Etat», a indiqué, hier, sur les ondes de la radio nationale, Mohamed Cherif Bouaoud, directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, affirmant, à l'issue, «l'adoption de nouvelles mesures devant aider ces PME à rééchelonner leurs dettes, à travers l'annulation des pénalités de retard de remboursement du crédit bancaire dont la valeur de leurs créances s'élève depuis à 172 milliards de dinars».



Le manque de prospection, de la recherche et surtout de la cohérence ont conduit la majeure partie de ces PME à la faillite. Aujourd'hui. (Photo: DR)

Concernant, par ailleurs, «les entreprises en difficulté, environ 77.520 dossiers ont été déposés au niveau du Fonds de garantie des risques de crédits pour rembourser les banques, d'un montant global de près de 116,5 milliards de dinars», selon les statistiques de l'étude réalisée par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, publiées par l'Agence presse service (APS).

### Près de 30% des PME travaillent dans les services

Après l'examen des demandes, le Fonds «a régularisé 22.576 dossiers en remboursant près de 27,5 mds de dinars, alors que 49.713 dossiers sont toujours à l'étude représentant un montant de près de 82,5 mds de dinars tandis que 3.017 dossiers ont été rejetés par ce Fonds, d'une enveloppe totale de 3,8 mds de dinars», a révélé le même document.

Par ailleurs, pour ce qui est «du seuil d'investissement des entreprises ANADE jusqu'au 30 juin 2020, 26% des entreprises ont reçu un financement entre 1 et 2 millions de dinars, alors que 24% des entrepreneurs ont demandé une aide variant entre 2 et 3 millions de dinars.

Enfin, «13% des porteurs de projets ont obtenu entre 3 et 4 millions DA de financement de la part de l'ANADE», a noté la même source. Quant au domaine d'activité de ces PME, l'étude a indiqué que 30% des entreprises actives dans le domaine des services suivi par le secteur de l'agriculture, les transports et le bâtiment.

Elle s'est également penchée sur «la répartition géographique des projets accompagnés par l'ex-Ansej qui montre que 68% de l'ensemble des projets ayant bénéficié du financement de cette

## Sécurité des frontières

### «L'Algérie est déterminée à faire face à tous les défis»

«L'Algérie est déterminée, sous la conduite du président de la République Abdelmadjid Tebboune, à faire face à tous les défis régionaux, notamment sécuritaires au niveau de ses frontières», a déclaré avant-hier à Béchar, le Conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane. Dans ce cadre, il a ajouté que en dépit de l'actuelle conjoncture marquée par des conflits dans des pays voisins, «l'Algérie est résolue à relever les défis et à préserver sa sécurité et celle des citoyens».

À l'occasion de l'ouverture des travaux d'une rencontre nationale sur le thème «Le rôle de la société civile et des médias dans la mise en œuvre d'un partenariat sociétal pour ancrer une culture sécuritaire face aux défis régionaux», le même responsable a mis l'accent sur le rôle primordial de la société civile dans la préservation de la sécurité des frontières. «La société civile est un partenaire et un allié tout indiqué», affirme-t-il. Cet partenariat se traduit à travers le renforcement des liens avec l'ensemble des institutions de l'Etat, souligne-t-il en appelant à faire prendre conscience aux jeunes des enjeux relatifs aux crises que connaît la région à nos frontières et sur les fléaux sociaux. Il s'agit notamment de la drogue et la désinformation qui porte atteinte aux institutions de l'Etat.

Dans ce contexte, M. Samir Bouaziz, président de l'Académie des jeunes Algériens, initiatrice du forum, a estimé que «la rencontre est une opportunité pour établir un partenariat solide entre la société civile et l'Etat à l'effet d'affronter les défis sécuritaires importants auxquels fait face le pays notamment le terrorisme, l'immigration clandestine subsaharienne et le trafic de drogue». La rencontre vise également, poursuit-il, à «mettre en évidence un projet de contribution de la société civile à une démocratie participative pour cultiver l'éveil sécuritaire chez les jeunes générations, qui doivent prendre conscience des dangers qui guettent notre pays».

Les participants à la rencontre ont débattu, en outre, le rôle incombé aux médias pour faire face aux défis régionaux et la diffusion de l'éveil sécuritaire. Ont pris part à cette rencontre d'une journée, les autorités de la wilaya, les représentants du réseau algérien de défense des droits de l'Homme, et ceux du Conseil national économique et social (CNES), ainsi que les représentants de plusieurs associations nationales et de structures et établissements publics concernés par les thèmes de cet événement. La rencontre a été également marquée par la remise de la médaille d'honneur de l'année 2020 de l'Académie des jeunes algériens à l'Armée nationale populaire (ANP), pour ses efforts sans relâche dans la défense de l'intégrité du territoire national.

Agence sont localisés au Nord de l'Algérie, ce qui représente 261.826 entreprises», tandis que le nombre des entrepreneurs situés dans la région des Hauts-Plateaux est de 86.618, soit 22% des entreprises créées grâce au dispositif ANADE, alors que les Agences du Sud du pays ont financé 37.836 projets équivalents à 10% de la totalité du programme réalisé par l'Agence», a souligné l'étude dans le détail.

Le manque de prospection, de la recherche et surtout de la cohérence ont conduit la majeure partie de ces PME à la faillite. Aujourd'hui, l'Etat tente de corriger la situation à travers la mise en place d'une série de mesures d'aides à ces entreprises.

C'est ce qu'a expliqué l'invité de la radio lors de son intervention, affirmant à son tour que «plus de 70% (environ 220.000) recensés, depuis 2011, sont en crise financière, incapables de rembourser leurs créances qui s'élèvent à 172 milliards de dinars», a déploré l'intervenant, ajoutant que «la contribution individuelle des bénéficiaires se situe uniquement entre 1 et 2%, et jusqu'en juin 2020, alors que le taux de remboursement des dettes cumulées par les micro-entreprises de l'Ansej depuis son lancement en 1997 jusqu'en 2010 était de 80%».

Depuis, la situation de ces entreprises commence à se détériorer. En effet, la crise financière que vivent ces PME aujourd'hui est antérieure à celle que traverse le pays depuis plus d'un an. Les raisons de cet échec sont ailleurs.

En dépit de leur difficulté, l'Etat a décidé de les prendre en charge à travers la mise en place d'un véritable plan de sauvetage de ces entreprises.

«Parmi les mesures d'aides prises au profit de ces entrepreneurs, le rééchelonnement de leurs dettes, avec l'annulation de la totalité des pénalités de retard de remboursement, mais aussi la mise en place de mécanismes pour relancer les activités des micro-entreprises à travers l'activation de l'article 87 de la loi sur les marchés publics, selon la nouvelle approche», a expliqué M. Bouaoud, avant de conclure que Les autorités souhaitent intégrer à moyen ou à long terme la contribution de ces entreprises dans la relance économique.

«L'Agence ambitionne de créer d'ici 2024 plus de 50.000 micro-entreprises», a précisé l'intervenant.

Samira Takharboucht

Manel Z.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## REPÈRE

Décès d'un ressortissant algérien à Bruxelles

### L'Algérie demande de faire toute la lumière sur ce drame



Les services de l'Ambassade et du Consulat Général d'Algérie à Bruxelles ont pris contact avec le ministère belge des Affaires étrangères et les services du Procureur du Roi pour demander que toute la lumière soit faite sur les conditions du décès, le 19 janvier 2021, d'un ressortissant algérien dans une cellule de Commissariat de Police de Bruxelles, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). «Suite au décès, le soir du 19 janvier 2021, d'un ressortissant algérien dans une cellule de Commissariat de Police de Bruxelles, les services de l'Ambassade et du Consulat Général d'Algérie à Bruxelles, après en avoir informé, assisté et soutenu la famille du défunt dans cette douloureuse épreuve, ont pris contact avec le ministère belge des Affaires étrangères et les services du Procureur du Roi, pour demander que toute la lumière soit faite sur les conditions ayant entouré ce drame.

«La partie algérienne a, notamment, demandé que lui soit communiqué le rapport d'enquête diligentée par le procureur du Roi», précise la même source.

Les services du ministère des Affaires étrangères «suivent, avec une très grande attention, cette affaire», ajoute le communiqué.

APS



## Les professeurs Ryad Mehyaoui et Lyes Rahal : «La vaccination débutera dès l'arrivée des premières doses de vaccin»

Bien que le contexte sanitaire créé par l'épidémie de Coronavirus soit marqué par une certaine détente, le processus de vaccination continue d'être à l'ordre du jour. Les professeurs Lyes Rahal et Ryad Mehyaoui, membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, ont confirmé samedi, au forum du journal *El Chaab*, que dès l'arrivée des premières doses de vaccin attendues avant la fin de ce mois de janvier, le processus de vaccination contre la Covid 19 débutera.

Pour le Pr. Rahal, tous les moyens sont réunis pour mener à bien cette opération, notamment les moyens humains, les structures sanitaires et la logistique. Il a fait remarquer que «l'Algérie n'est pas en retard dans l'acquisition du vaccin, par rapport à la situation épidémiologique stable que



■ Tous les médecins, spécialistes et généralistes, et les paramédicaux ont reçu une formation sur le processus de vaccination contre la Covid 19. (Photo : D.R)

connait le pays ces dernières semaines». Le Pr. Elias Rahal a rappelé qu'aucune date précise n'avait été fixée par les autorités pour la réception en Algérie du vaccin.

Il a également confirmé que tous les médecins, spécialistes et généralistes, et les paramédicaux ont reçu une formation sur le processus de vaccination contre la Covid-19. Un montant de 15 à 20 milliards de dinars a été réservé pour l'acquisition du vaccin, et il pourrait augmenter en fonction des développements futurs.

Il a indiqué que chaque citoyen qui se fera vacciner sera suivi pendant un certain temps pour voir les éventuels effets secondaires, avant de revenir après 21 jours, pour recevoir la deuxième dose.

Le Pr. Elias Rahal a ajouté que les services médicaux prépareront une carte technique pour chaque citoyen qui a reçu la dose de vaccin, comportant des informations sur les symptômes ou

l'état de santé, pour une utilisation future dans les vaccinations ultérieures. Le Pr. Ryad Mehyaoui a, pour sa part, rappelé, que le Comité avait étudié plusieurs offres pour l'acquisition du vaccin contre le Coronavirus, précisant que le Comité s'est appuyé sur des critères importants, tels que l'efficacité, la sécurité et la logistique pour stocker le vaccin. Il a fait observer que le vaccin russe Sputnik V, le vaccin chinois et le vaccin anglo-suédois AstraZeneca, répondaient à ces critères, en précisant que ce sont des vaccins classiques et efficaces.

Le Pr. Ryad Mehyaoui a encore une fois réitéré que le choix du vaccin contre le Coronavirus Covid-19 n'était pas soumis à son prix, soulignant que le Comité s'est appuyé dans ses choix sur l'efficacité et le degré de sécurité attribués aux vaccins.

Quant à la possibilité de produire en Algérie, un vaccin contre la Covid-19, elle n'est pas exclue, a-

il dit, en précisant qu'il y a des discussions avec la partie russe à ce sujet, et les déclarations du ministère de la Santé sont claires. On sait que l'Algérie a commandé 500.000 doses du vaccin russe contre la Covid-19, Spoutnik-V, afin de commencer la vaccination.

Ce vaccin russe a été enregistré le 10 janvier dernier, sur la base des mesures d'urgence prises pour enregistrer le vaccin et commencer la campagne de vaccination au cours de ce mois.

Cette procédure accélérée est fondée sur un décret sur l'enregistrement qui prévoit un arrêté permettant un enregistrement abrégé dans le cadre de l'urgence sur la base de l'évaluation rigoureuse faite par les experts cliniciens sur la tolérance et l'efficacité du produit.

L'enregistrement abrégé va permettre l'approvisionnement des premières doses de vaccin par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

Lakhdar A.

### Objectif du Médiateur de la République

## L'équité entre les citoyens

Au cours d'une rencontre, hier, avec une délégation de notables de la wilaya d'Illizi, organisée au ministère de l'Energie, le Médiateur de la République, Karim Younes, a déclaré que la médiation avait été mise en place par le président de la République pour supprimer l'injustice dont souffrent des citoyens et pour la répartition équitable des richesses nationales, plus particulièrement dans les zones enclavées et les zones d'ombre.

Il a ajouté que sa mission consiste également en l'amélioration de la vie des citoyens.

Le Médiateur de la République a souligné que le président de la République avait créé l'institution de la médiation, afin de lutter contre la bureaucratie qui fait obstacle à la répartition équitable de la richesse nationale. «Nous avons été peinés de constater la situation dans certaines régions de la wilaya d'Illizi, alors que nous sommes en 2021, où les conditions de vie sont très insuffisantes.

Il a promis de soulever ce problème à tous les ministères concer-

nés, «car c'est notre devoir, et une tâche que le président de la République nous a confiée». A propos de l'empêchement de certains notables de voter, le Médiateur de la République a exprimé sa désapprobation, considérant que priver ces notables du droit aux élections était une «honte» et un «péch». Le Médiateur de la République a fait savoir que ses services étaient intervenus pour la restauration des droits de certains notables concernant le droit de vote qui leur avait été enlevé depuis 2014. Il a fait savoir également que l'institution de la Médiation avait contacté à ce sujet le président de l'Autorité nationale indépendante pour les élections et que le problème avait été résolu.

Karim Younes, a évoqué les problèmes qui alimentent la pensée bureaucratique, considérant qu'elles ne servent pas le citoyen et entravent la construction de l'Algérie. Il a expliqué que son institution lutte contre tous les problèmes et tous les dangers, soulignant la nécessité d'une coopéra-

tion de tous pour les surmonter. Jeudi dernier, intervenant au Forum de la Chaîne II de la radio nationale, Karim Younes avait rappelé que la mission dont l'a chargé le président de la République, est de lutter contre la bureaucratie. Le président de la République voulait que «le citoyen vive dans la paix, le respect et la dignité, et ne doit pas être lésé dans ses droits», a-t-il souligné. Il a affirmé, lors de ce forum, qu'il faut «combattre la hogra», car celle-ci, a-t-il expliqué, intervient quand un fonctionnaire ou responsable, quel que soit son rang dans l'échelle de l'administration dépasse ses prérogatives et exerce son hégémonie sur le citoyen. Il a considéré que ce sont de telles pratiques qui donnent «la mauvaise bureaucratie et la mauvaise administration».

Toutefois, Karim Younes estime que «l'administration n'est pas totalement mauvaise», mais «il y a ceux qui ne font pas bien leur travail, l'on ne doit pas mettre tout le monde dans le même panier».

L. A.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### Projet de loi d'orientation du secteur

### «Une rupture avec toutes les anciennes pratiques»

Le projet de loi d'orientation du secteur de l'enseignement supérieur fait une rupture avec toutes les anciennes pratiques et prend en considération l'ensemble des remarques, réserves et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme LMD, indique, hier matin, Abdelbaki Benziane, à la Radio algérienne.

Invité de la rédaction de la Chaîne III, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, précise que l'objectif principal de ce projet, dont les premières conclusions ont été reçues cette semaine de la part de la communauté universitaire, était de faire «une rupture avec toutes les anciennes pratiques» car la loi actuelle «ne répond plus aux exigences de l'heure».



Le ministre fait savoir que le comité qui va être chargé de la rédaction de la mouture finale du projet de loi, a été installé jeudi dernier. Une fois achevée, ajoute-t-il, la mouture sera remise une autre fois à la communauté pour les dernières retouches.

En ce qui concerne le LMD, le ministre a indiqué que ce système d'enseignement n'a pas atteint ses objectifs parce que les mécanismes d'évaluation qui devaient l'accompagner n'ont pas été mis en place, affirmant l'intention du ministère d'y apporter, dans un premier temps, les correctifs nécessaires et aboutir à sa vraie philosophie.

En réponse à une question sur le projet de réforme des œuvres universitaires, l'invité affirme qu'un groupe de travail était en cours d'étude de ce projet, qui concerne notamment les bourses, l'hébergement, la restauration et le transport. Selon lui, le projet sera bien structuré en précisant qu'il sera prêt avant la fin de l'année.

Pour ce qui est de la numérisation du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministre indique que cette option représente actuellement l'axe clé du secteur, notamment, pour les segments gouvernance, formation et recherche.

«38 actions de numérisation ont été réalisées jusque-là», conclut-il.

Djamila Sai

### BRÈVE

#### CAPA

### Réunion de coordination pour revoir les modalités d'ouverture du concours d'accès

Le ministère de la Justice a annoncé, samedi, la tenue d'une réunion de coordination, samedi prochain, avec le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) pour revoir l'arrêté ministériel définissant les modalités d'ouverture du concours d'accès à la formation pour obtenir le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

«En réponse aux multiples demandes pour l'ouverture d'un concours d'accès à la formation pour obtenir le CAPA, et après avoir examiné les propositions de l'UNOA en date du 18 janvier 2021, le ministère de la Justice annonce la tenue d'une réunion de coordination entre les représentants du ministère de la Justice, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'UNOA», a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. «Cette réunion se tiendra au siège du ministère de la Justice le 30 janvier 2021 et portera sur la révision de l'arrêté ministériel du 12 mars 2015, définissant les modalités d'ouverture du concours d'accès à la formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat, son organisation et son fonctionnement, ainsi que le nombre d'exams, leur nature, leur durée, leur coefficient et leur programme, la composante de la commission du concours et la moyenne d'admission», ajoute la même source. Il sera question également «d'étudier les modalités d'organisation du concours d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA au titre de l'année 2021-2022», selon le communiqué du ministère de la Justice.

Agence

Sider

## Enième rebondissement

**Que reste-t-il encore comme argument aux cadres gestionnaires pour justifier de la poursuite de l'exploitation du Complexe Sidérurgique El Hadjar (CSE). Celui-là même que plus de 55 ans après son inauguration, les anciens sidérurgistes vouent à tout sauf à une infrastructure de production sidérurgique avec ses Hauts-Fourneaux, ses laminoirs, aciéries et autres unités de production sont encore en mesure d'activer pour donner du fer et de l'acier.**



■ En déposant sa démission du poste de Directeur général, Ridha Belhadj avoue implicitement que la situation de l'entreprise est inextricable. Elle est aggravée par des conflits d'intérêts depuis avril 2020. (Photo : DR)

Cette situation est confirmée par le dépôt de démission de Ridha Belhadj de son poste de DG. Même si la démarche a été rejetée par le syndicat, il n'en demeure pas moins qu'elle exprime le défaitisme du principal gestionnaire installé à son poste il y a à peine une année. Le communiqué qui s'en est suivi est une autre tentative de limiter l'impact de tout ce remue-ménage en révélant que le CSE a atteint cette fois-ci le bout du rouleau. Que l'enveloppe financière de 700 millions de dollars engagée pour une énième opération de réhabilitation n'a servi à rien.

En tout état de cause, en déposant sa démission du poste de Directeur général, Ridha Belhadj avoue implicitement que la situation de l'entreprise est inextricable. Elle est aggravée par des conflits d'intérêts depuis avril 2020. Elle n'est pas faite pour rassurer les 5.200 travailleurs. Que ce soit du côté de la direction générale ou du syndicat elle tire au drame.

Et ce n'est pas la politique des deux poids deux mesures appliquée en termes de communication extérieure depuis l'avènement de la nouvelle équipe en avril dernier, qui pourrait changer quoi que ce soit. A son installation au poste de DG, Ridha Belhadj avait exprimé un optimisme béat.

Moins d'une année après, il revient pour exprimer son impuissance à redresser la situation de son entreprise. Il faut dire que déjà confron-

tée à la mauvaise gestion depuis les années 1980, celle-ci est toujours bloquée par la crise financière à laquelle est venue se greffer celle sanitaire créée par la pandémie Covid-19.

Comme pour les précédentes situations vécues depuis la fin des années 1980, la crise financière est toujours présente. La toute dernière porte sur les 700 millions de dollars sensée avoir été engagée, et c'est la énième fois, pour la réhabilitation des installations de production. C'est ce qu'a souligné le DG dans son intervention inaugurant sa prise de fonctions. Tout en estimant difficile la situation, il avait «appelé à la conjugaison des efforts de tous pour relever le défi».

Sa stratégie est basée sur l'élaboration d'urgence d'un plan de travail. Genre de feuille de route qui, selon lui, permettrait de rattraper le déficit accusé par le complexe auquel devrait être restitué les moyens nécessaires pour recouvrer sa stabilité et son équilibre financier.

Pour ce faire, il avait avancé des perspectives trop optimistes similaires à celles déjà exprimées lors des différentes phases de compression. Ce que le P-dg de Sider considérait comme étant un projet du plan d'investissements devant permettre au complexe de fabriquer dès 2022 des produits ferreux conformes aux normes de compétitivité mondiale.

Or, les 5.200 salariés en poste au complexe pourraient avoir à vivre d'autres fermetures d'unités obsolètes, mal configurées ou mal gérées.

Alors que dans le monde, le temps est aux nouveautés en termes de production sidérurgiques et que les réflexions sont engagées pour permettre à ce secteur de reprendre du poil de la bête, chez nous on en est toujours à attendre le secours de l'Etat pour réhabiliter des installations de production maintes fois rabibochées.

Dans l'état où elles sont, elles ne suffisent pas en 2021 au sauvetage de la sidérurgie algérienne ou même de ce qui pourrait en rester.

La situation implique d'autres très lourdes conséquences sociales, avec des suppressions d'emplois dans les prochains mois. C'est cette démarche que Ridha Behadj a voulu éviter dans la gestion du complexe El Hadjar où tout a été fait non pas pour sauver l'outil de production, mais pour sauvegarder ce qui peut l'être de ce qui reste comme postes de travail.

Ils étaient 22.000 salariés durant les années 1990 Ils ne sont plus que 5.200 en 2021. Et il faut s'attendre au pire.

Le statu quo appliqué ces dernières années à des opérations de réhabilitation fait partie des discussions des syndicalistes et de leur employeur.

Il est aussi question des prochaines élections qui pourraient amener une ouverture des investissements avec des possibilités de restructuration du secteur. En tout état de cause, telles que celles déjà vécues sous l'aciériste indien «Imiiltal» qui a empoché des milliards de dollars en pillant le complexe ou sous la forme d'une nationalisation intervenue par la suite, la gestion d'une industrie gérée de facto par l'Etat à de tout temps était un échec. Ce pourquoi, Le gouvernement doit trouver un équilibre entre les attentes des travailleurs et la réalité de la situation. Et ce n'est pas avec une gestion ouverte à pertes aux salariés qu'il pourrait imposer un quelconque changement. Finalement, il faut croire qu'en déposant sa démission de son poste de DG pour la retirer aussitôt, Ridha Belhadj se donne le temps de la réflexion. Celui nécessaire pour réaliser des machines de production à partir des planches à dessin de ses ateliers sans passer par la planche à billets de banques.

C'est que la politique des Bouteflika, Sellal et consorts en termes de sidérurgie a servi beaucoup plus les dépositaires des comptes bancaires ouverts à l'étranger qu'à la sidérurgie algérienne aujourd'hui en très mauvaise posture avec une hémorragie financière qui n'a pas cessé de s'accroître.

A. Djabali

### IMPORTATION

**Gel des importations des viandes rouges**

### Plus de 200 millions de dollars économisés par an

Le gel des importations des viandes rouges décidé par les pouvoirs publics, depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, permettra à l'Algérie d'économiser plus de 200 millions de dollars par an, selon un haut responsable au ministère du Commerce. «Cette décision rentre dans le cadre de la rationalisation des importations ainsi que l'encouragement des produits locaux et répond par la même occasion aux attentes des éleveurs et des engraisseurs qui se sentaient concurrencés par les produits importés», a expliqué le Directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem.

Dans le même contexte, ce dernier a affirmé que l'Algérie, à l'instar de tous les pays, dispose d'outils juridiques lui permettant de prendre des «mesures protectionnistes provisoires» pour réduire son déficit commercial ou pour protéger les producteurs nationaux lorsque ces derniers se sentent menacés par les concurrents étrangers.

Selon les chiffres communiqués par ce responsable, les importations du pays en viandes rouges bovines avaient atteint 122 millions de dollars rien que pour les dix premiers mois de l'année 2020, dont 67,5 millions de dollars en viandes fraîches et 54,5 millions de dollars en congelées.

Il a fait constater qu'il y avait une tendance haussière de ces importations malgré la disponibilité du produit local, «ce qui va à l'encontre de l'économie nationale».

Ainsi, en 2019, a-t-il indiqué, les importations avaient atteint une valeur de 210 millions de dollars (135 millions pour les viandes fraîches et 75 millions pour les viandes congelées), contre 186 millions de dollars en 2018 (104,6 millions de viandes fraîches et 81,4 millions pour les viandes congelées). «L'importation de bovins destinés à l'abattage permet en effet la création d'emplois directs et indirects autour de cette activité», a-t-il fait valoir.

Mettant en avant ses avantages, il a affirmé que l'introduction de bêtes vivantes contribuerait à augmenter la cadence du travail au niveau des abattoirs et des boucheries et d'approvisionner le marché en viandes fraîches, de fournir l'industrie de la transformation des viandes en matière première, ce qui devrait également élargir le réseau de distribution et générer des emplois supplémentaires.

Mais, en contrepartie de ce gel des importations au profit de la filière, ce responsable appelle les opérateurs à faire preuve de «patriotisme économique» en contribuant à la protection du pouvoir d'achat et à la sécurisation du marché des viandes.

Abondant dans le même sens, la chargée d'étude auprès du ministère de l'Agriculture et du développement rural, Sabrina Ichou, a insisté sur la nécessité pour les acteurs de la filière de s'organiser pour rendre les prix plus abordables.

«Les associations interprofessionnelles doivent s'entendre, y compris sur les marges bénéficiaires à travers des contrats prédéfinis afin de réguler les prix des viandes qui restent excessifs malgré une production conséquente qui dépasse 50 millions de quintaux par an», a-t-elle jugé.

Djamila Sai

### Aéroport international d'Alger

## La piste d'atterrissage principale est désormais opérationnelle

Le ministre des Travaux publics et ministre par intérim des Transports Farouk Chiali a mis en service, avant-hier à Alger, la nouvelle piste d'atterrissage principale de l'aéroport international Houari-Boumediène. Le coup d'envoi à l'exploitation de cette nouvelle réalisation dont les travaux ont été entamés le 5 mai dernier, permettra à l'aéroport de recevoir des avions gros porteurs.

Durant cette principale halte, le ministre s'est montré satisfait des travaux de réalisation du projet qui ont été finalisés avant la fin des délais. Il a félicité, de ce fait, le personnel et tous les intervenants dans ce chantier. «Vous avez entamé les travaux le 5 mai dernier et vous les avez terminés avant les délais. Vous êtes remerciés pour ces efforts», a-t-il ajouté dans ce sens. Grâce à la mise en fonctionnement de ce nouveau balisage, réalisé en un temps record, de grands avions pourront désormais atterrir à Alger.

Plus que la mise en opération de la nouvelle

piste principale qui vient de consolider sa capacité d'accueil, l'aéroport international d'Alger vient de recevoir des équipements modernes. Ces nouveaux dispositifs permettront à l'aéroport de travailler dans toutes les circonstances et conditions météorologiques.

A l'occasion le ministre des Travaux publics et ministre par intérim des Transports a mis en service également ces équipements qui viennent d'être intégrés à la nouvelle piste principale, afin de garantir son bon fonctionnement en toutes circonstances et conditions météorologiques.

Ainsi, au cours de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya d'Alger, M. Chiali a procédé à l'inauguration de plusieurs infrastructures et au lancement de plusieurs projets. Il s'agit notamment de l'inauguration d'un viaduc, long de 400 mètres, sur l'autoroute nord d'Alger, plus précisément au niveau de la mosquée d'Alger. Cet ouvrage permettra l'accès à la mosquée d'Alger et contribuera à la fluidité du trafic

dans la capitale. Juste après cette station, le ministre s'est rendu à Draria pour donner le coup d'envoi des travaux de l'échangeur situé au niveau de la deuxième autoroute en direction du stade de Douéra et Baba Hassan.

Par ailleurs, M. Chiali a procédé dans le cadre de cette visite, au lancement des travaux de réalisation de deux projets de corridors terrestres au niveau de la commune de Cheraga. Ces deux constructions contribueront à réduire le trafic et à éviter les embouteillages sur les axes routiers les plus importants de ce quartier.

À la fin de sa tournée dans la capitale, le ministre a assisté à une présentation détaillée du projet de «station multimode» située dans le quartier de Bir Mourad Rais, dont l'étude a été finalisée. Le projet aura pour ambition de fluidifier la circulation et éviter les embouteillages avec la création d'un corridor terrestre à plusieurs étages, ainsi que d'une nouvelle route qui reliera directement la station à la route nationale n° 1.

Manel Z.

**INFO EXPRESS**

**Relizane  
Le marché de Souk El Fellah, mort lente d'un joyau**

Datant durant les années 70 cet ex-Souk El Fellah fut aménagé en marché de fruits et légumes bien après l'indépendance. A cette époque, tous les commerçants qui y activaient se sont plaints des multiples problèmes rencontrés quotidiennement mais non solutionnés. Depuis 1999, date de sa mise en location pour une somme qui ne dépassait pas les 100 DA rien n'a été fait sauf en 2000 où un chef de daïra de passage, nous dit-on, a donné une instruction ferme pour l'aménager. Une porte blindée a été érigée suite à une cotisation des locataires et un gardien fut recruté d'où la location est passée à 300 DA. Ne voyant rien venir du côté de l'APC, découragés par la concurrence déloyale qui s'est enracinée à chaque coin de la rue, plusieurs locataires ont préféré désertir les lieux, un à un, contraints par nécessité de nourrir une famille nombreuse et de subvenir à ses besoins au lieu de voir mourir leur commerce à petit feu ne subsistait alors que cinq commerçants, les autres ne sont plus là mais en position d'attente subissant tous les aléas mais jusqu'à quand ? Ne crient-ils pas dans le désert ? Ignorance ou indifférence de la part des autorités locales, disons incompréhension au lieu d'oubli. La passivité des responsables de l'APC ne nous permettait pas d'activer dans un climat sain et serein. Pour que ce marché, qui a été pendant longtemps la fierté de la ville, reprenne sa place afin de redynamiser l'activité des 40 stands, il faut employer tous les moyens légaux possibles pour éliminer le marché informel. Un problème que l'APC doit surmonter pour satisfaire la population.

**N.Malik**

**Oum El Bouaghi**

**Arrestation de 6 individus et saisie de 1,430 kg de kif traité et 1.380 comprimés de psychotropes**



La première opération a été effectuée à la suite des informations crédibles faisant état que 2 individus suspects s'approprièrent à écouler de la drogue à bord d'un véhicule léger de marque Hyundai I 100 en empruntant la R-N 100 reliant Oum El Bouaghi à celle de la wilaya de Mila. Après avoir fermé toutes les issues et tendu une souricière mise en place, les éléments de la Gendarmerie ont immobilisé le véhicule et, par la même, ont arrêté 2 narcotrafiquants âgés de 32 et 33 ans dans la ville de Aïn M'lila. La fouille minutieuse dudit véhicule a permis la découverte d'une quantité de 16 plaquettes d'un poids de 1,430 kg de kif traité. La 2ème opération n'a pas tardé et a été solutionnée par les mêmes services qui

**Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment la commercialisation de la drogue qui prend de l'ampleur, affectant toutes les couches sociales, les éléments de la section de recherches relevant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans 2 opérations distinctes, ont récemment arrêté 6 individus en possession 1,430 kg de kif traité et 1.380 comprimés de psychotropes, a-t-on appris par la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie d'Oum El Bouaghi.**

ont identifié et ont arrêté un réseau criminel spécialisé dans la vente de psychotropes composé de 4 individus âgés entre 26 et 40 ans à bord d'un véhicule de type Foton activant dans la ville de Aïn M'lila en possession 1.380 comprimés de psychotropes de marque Prégabline 300 mg. Selon la même source, la saisie glo-

bale s'élève à 2.566.000, 00 DA, dont 1.600. 000 DA pour le véhicule et 966.000 DA pour les comprimés de psychotropes. Des dossiers judiciaires ont été établis et adressés aux instances judiciaires à l'encontre des 6 mis en cause qui doivent répondre de leurs actes.

**A.Remache**

**Béchar : l'adhésion de la société civile à l'éveil collectif**



L'adhésion de la société civile à l'éveil collectif pour le renforcement du front intérieur a été soulignée, samedi tard dans la soirée, par les participants au 1er Forum national sur le rôle de la société civile et les médias dans la mise en œuvre d'un partenariat sociétal pour la diffusion de l'éveil sécuritaire pour faire face aux défis régionaux. (Photo > D. R.)

**Nouvelles règles pour l'exercice de l'activité de l'enseignement de la conduite**



Le ministère des Transports a fixé de nouvelles règles pour l'exercice de l'activité des auto-écoles, concernant notamment l'âge et les caractéristiques des véhicules utilisés dans l'enseignement de la conduite automobile, selon un nouvel arrêté ministériel publié au dernier Journal officiel (N° 4). (Photo > D. R.)

**Délégation du médiateur de la République d'Oran : 70% des requêtes réglées**



La délégation du médiateur de la République de la wilaya d'Oran a réglé 70% des requêtes grâce à un personnel mobilisé pour faciliter toute mesure garantissant les droits du citoyen, et ce en coordination avec les instances locales concernées, a affirmé le délégué local de l'instance, Choab Baghli. (Photo > D. R.)

**SOS**

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

**Des vents forts sur plusieurs régions du pays jusqu'en début de soirée**



Des vents forts avec rafales pouvant atteindre ou dépasser parfois les 80 km/h souffleront sur plusieurs régions du pays jusqu'en début de soirée de ce dimanche, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. (Photo > D. R.)

Sahara occidental

# L'APLS poursuit ses attaques contre les positions marocaines pour le 71<sup>e</sup> jour consécutif

**L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a poursuivi ses attaques contre les positions et les retranchements des forces d'occupation marocaine le long du mur de sable pour le 71<sup>e</sup> jour consécutif, a indiqué vendredi un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.**



■ 45 académiciens exhortent Joe Biden à annuler la décision de Trump sur le Sahara occidental. (Photo : D.R)

«Selon le communiqué n°71 rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les forces de l'armée sahraouie ont lancé hier une série d'attaques lourdes ciblant les points de concentration des forces d'occupation marocaines dans plusieurs régions, notamment dans les régions de Labaadj (secteur Outouizki) et la région de Taref Bouhenda». Le même communiqué a ajouté que «des bombardements intenses ont visé les régions de Lemassir dans le secteur de Outouizki et la région d'Agueraret dans le secteur de Frissa ainsi que le secteur de Oussred et la région de Fdert Leghrab dans le secteur de Houza».

La même source a ajouté «qu'un bombardement concentré a visé vendredi les régions des positions des forces d'occupation dans plusieurs régions à savoir, Fdert El Ache dans le secteur de Houza, El Chdhimia, dans le secteur d'El Mehbes, Rous Oudi El Zenane dans le secteur de Outouizki et la région de El Fyaine dans le secteur de Frissa».

Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent, ciblant les positions et les retranchements des forces d'occupation marocaine qui ont infligé de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur marocain de la honte.

Une motion a été adressée au nouveau président américain, Joe Biden par 45 académiciens et juristes l'exhortant à annuler la décision de son prédécesseur, Donald Trump sur le Sahara Oc-

cidental, en affirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## **45 académiciens et juristes de différents pays appellent Biden à annuler la décision de Trump**

Les signataires de la motion ont exhorté le président Joe Biden à annuler, dans les plus brefs délais, l'annonce faite par Trump sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, précisant : «vous savez pertinemment que le Sahara occidental est reconnu en tant qu'Etat par l'ONU, la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), et conformément à un large consensus de juristes internationaux, il s'agit d'un territoire non autonome». Dans ce contexte, ils ont fait valoir le droit du peuple sahraoui à disposer de son avenir, préconisant de permettre "au peuple de cette nation d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent, tel que stipulé dans les décisions de l'ONU».

«Le Sahara occidental, connu officiellement sous l'appellation de République arabe sahraouie démocratique (RASD), et reconnu par des dizaines de pays est membre fondateur de l'Union africaine (UA) dont la charte consacre l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation», ajoute la même source expliquant que Trump

avait fait des Etats unis une partie qui soutient à la colonisation d'un Etat africain reconnu comme tel.

Les signataires ont souligné que les Etats unis n'avaient pas le droit de disposer du destin du peuple sahraoui par une simple annonce, estimant que «le statu quo porte atteinte à la réputation des Etats unis dans le continent».

## **Une équipe internationale d'avocats pour la défense de Maâti Monjib**

Le Comité de soutien à l'historien et militant marocain Maâti Monjib, détenu depuis fin décembre, a décidé de constituer une équipe internationale d'avocats pour appuyer la défense au Maroc, engager des procédures en France et au niveau international. Selon un communiqué publié à l'issue d'une réunion internationale mercredi des Comités de soutien au défenseur des droits humains et aux autres prisonniers politique au Maroc, tenue à Rabat à l'appel du Comité de soutien en France, l'initiative sera coordonnée par le cabinet de l'avocat William Bourbon. Cette décision a été prise en présence des «familles de Maâti Monjib, Omar Radi et Soulaïman Raïssouni, des représentants des comités au Maroc et au Canada, un des avocats marocains présents à l'audition, les avocats français William Bourdon et Vicent Brengarth, ainsi que des journalistes», selon la même source. La même source rapporte que

les avocats de Maâti Monjib au Maroc ont indiqué avoir engagé plusieurs requêtes pour «vice de procédure», en particulier l'arrestation elle-même qui s'apparente à un enlèvement sans mandat d'arrêt pénal marocain. Elles portent aussi sur les difficultés d'accès au dossier par les avocats de la défense à qui est refusée une copie des pièces. Les comités déplorent que les «avocats en sont réduits à consulter le dossier volumineux dans le bureau du juge d'instruction sur le temps de l'audition. Ce qui constitue une violation grave des règles de procédure garantissant le droit à un procès équitable». Les avocats ont également déposé une demande de remise en liberté de Maâti Monjib à laquelle le juge d'instruction devrait répondre dans les deux ou trois jours. Partout en Europe, aux Etats-Unis, au Canada comme au Maroc, des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses – universitaires, intellectuels, responsables politiques, militants ou simples citoyens- pour exiger la libération immédiate de Maâti Monjib et de tous les journalistes et militants prisonniers d'opinion au Maroc, ainsi que l'arrêt des poursuites injustifiées à leur encontre. Maâti Monjib a été arrêté le 29 décembre dans un restaurant du quartier Hassan à Rabat. Il a été «littéralement kidnappé» par huit policiers en civil descendus de deux voitures, rappelle le communiqué.

R. I.

## **INFO EXPRESS**

### **ONU Avancées incontestables dans le processus de la transition au Mali**

Le chef de la mission de l'ONU au Mali, Mahamat Saleh Annadif, a affirmé jeudi que «des avancées incontestables» ont été obtenues dans le processus de la mise en place des organes de transition «mais le chemin reste encore à faire». Le représentant de l'ONU a souligné dans une déclaration à la presse locale que «des manquements, mais également des avancées incontestables ont été obtenues dans le processus de la mise en place des organes transitoires au Mali, mais le chemin reste encore à faire». Il a déclaré que ce manque de consensus dans la mise en place des institutions de la transition a «alimenté la détérioration de la situation socio-économique caractérisée par une multitude de grèves dans les différents secteurs d'activités». Selon M. Annadif, «cette période de transition représente une vraie opportunité pour le Mali de briser le cercle vicieux des crises politiques suivies par des coups d'Etat». De son côté, l'émissaire de l'Afrique de l'ouest pour le Mali, Goodluck Jonathan, s'est également réjoui, lors d'un séjour au Mali dans le cadre d'une mission d'évaluation de la Cédéao sur la transition en cours dans le pays, de certaines avancées relatives à la mise en œuvre des organes de la transition ainsi que la nomination de tous les responsables des différents organes de la transition. «Cependant, il y a lieu de rappeler que la réussite de la transition est conditionnée par l'aboutissement des réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives avec pour finalité des élections inclusives, crédibles, et dont les résultats seront acceptés par la majorité des Maliennes et des Maliens», a indiqué M. Annadif. Il a également invité les autorités de transition à prendre en compte, dans la mesure du possible, les résolutions et recommandations issues du Dialogue national inclusif (DNI), notamment en matière de gestion des élections. Le CNT, installé début décembre dernier, fonctionnera comme une Assemblée nationale, conformément aux dispositions de la Constitution, pendant la période de transition qui doit aboutir à l'organisation d'élections générales. Le Conseil national de transition, présidé par Malick Diaw, est composé de 25 femmes sur 121 membres désignés, et il est chargé pour ramener la paix à travers la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

R.I

# contribution

Tributaire de la rente des hydrocarbures en décroissance

## Le rapport alarmant de la Banque mondiale du 21 janvier 2021, sur l'économie algérienne



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Comme en médecine les deux principales maladies du corps social, qu'il s'agit de diagnostiquer pour y remédier, sont l'inflation et le chômage résultant de la décroissance du PIB.

Or, alors que les tensions géostratégiques au niveau de la région mobilisent l'ANP et les forces de sécurité (voir l'intervention du chef d'état major de l'ANP en date du 19/01/2021), à la place de s'attaquer aux problèmes essentiels, au plus haut niveau du gouvernement, au lieu de s'attaquer à l'essentiel don la cohérence de la politique gouvernementale pour faire face à la grave crise économique et sociale avec les incidences négatives de la baisse des recettes des hydrocarbures sur tous les indicateurs économiques et sociaux, on polémique, avec des discours contradictoires donnant une image négative au niveau national et international, comme si l'importation de voitures était la principale préoccupation.

Il ne faut pas vivre d'illusion (voir notre interview chaîne 1 en arabe 20/01/2021), Certains responsables semblent oublier que n'existe pas de situation statique, que toute Nation qui n'avance pas recule en ce monde turbulent et instable avec le risque du retour au FMI courant 2022, ce qu'aucun patriote ne souhaite, qui aura des incidences économiques, sociales et sur les réformes politiques à venir.

1- Pour la banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021 le taux de croissance prévu en 2021 serait de +3,8%, 2,1% en 2022 contre -6,5%, en 2020. Comme conséquence le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022 donc une détérioration du pouvoir d'achat, encore que le PIB par tête d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales et que le taux de 3,8% prévu en 2021 s'applique à un taux négatif précédent donnant en termes réels, s'il se réalise, entre 0 et 1%.

La croissance est ralentie par la baisse des recettes des hydrocarbures, qui constitue sa principale entrées en devises ne devant pas faire d'illusions d'un cours supérieur à 80 dollars le baril où selon le FMI pour les lois de finances 2020/2021, l'Algérie fonctionne à un cours supérieur à 100 dollars expliquant l'important déficit budgétaire.

En effet, le PLF 2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi tandis que les recettes fiscales globales (ordinaires

**Espérons, comme annoncé, un retour rapide au pays du président de la République, pour paraphraser les experts militaires, afin de remettre de l'ordre, non d'une manière autoritaire mais par la concertation et des mécanismes démocratiques, où la situation en ce mois de janvier 2021 est inquiétante.**

et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB.

Aussi, ces indicateurs sont fonction des déterminants du cours des hydrocarbures où le cours actuel du Brent le 23/01/2021, est volatil les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour du Covid-19 en Chine et avec plus d'intensité aux USA et en Europe est de 54,09 dollars le Brent (45,27 euros) et 51,99 le Wit (42,72 euros). Le niveau du cours actuel s'explique par plusieurs raisons, et sera fonction de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus et donc du retour à la croissance de l'économie mondiale mais également du nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial en grandes mutations entre 2021/20030 avec un Mix énergétique (voir notre interview à la radio publique chaîne 1 le 20/01/2021 sur le bilan de Sonatrach 2020) :

- une légère reprise de l'économie mondiale, suscité par le vaccin contre l'épidémie du coronavirus ; mais selon le FMI, le niveau de croissance de 2019 ne sera pas atteint avant 2022 sous réserve de la maîtrise de l'épidémie et d'une entente commerciale entre l'occident et la Chine,

- Le nouveau plan de relance annoncé par le nouveau président US d'environ 1900 milliards de dollars dont une grande fraction sera consacrée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, avec le retour des USA à l'Accord sur le climat de Paris, préfigurant au niveau mondial, une importante transition énergétique qui influera sur le prix des énergies fossiles classiques,

- La reconduction de l'accord des pays de l'OPEP, sous réserve du respect des quotas devant tenir compte de l'entrée sur le marché de la Libye.

- Des fluctuations des stocks américains ayant assisté à une baisse puis fin e la semaine à une hausse

- un léger ralentissement de la production de pétrole et gaz de schiste US,

- La baisse du cours du dollar par rapport à l'euro, étant passé de 1,10 dollar un euro à 1,2138 dollar le 22/01/2021, impactant le cours entre 10/15%.

- Pour l'Algérie, l'on devra tenir compte que 33% des recettes en devises proviennent du gaz naturel, une baisse de plus de 70% en référence à 2008/2010, le cours au 23/01/2020 étant de 2,52 dollars le MBTU, couvrant à peine els couts de production de l'Algérie.

2- Fin 2020, selon le rapport du Ministère de l'Energie de janvier 2021, le chiffre d'affaires de Sonatrach non inclus les dérivées, à ne pas confondre avec le profit net, devant retirer les couts, a été fin 2020 de 20 milliards de dollars, comme

je l'ai annoncé il y a trois mois (voir [www.google.com](http://www.google.com)), avec une forte baisse en volume physique, (moins 11%) les cours de pétrole ayant baissé à 42 dollars le baril en 2020, ( la BM donnant un chiffre différent) contre 64 dollars en 2019, et non pas de 24 milliards de dollars comme annoncé par certains responsables du secteur, la différence étant énorme 4 milliards de dollars, montrant une non maîtrise de la gestion fautive d'une information fiable. Cette baisse des revenus de l'Etat, pour un montant de 1.853 milliards DA de fiscalité pétrolière versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport au montant de 2019, est certes imputable à l'épidémie du coronavirus, pour 70/80%) mais également à la gestion, interne de Sonatrach pour 20/30% expliquant l'audit exigé par le président de la République y a plus de quatre mois L'économie algérienne extériorisée via la rente de hydrocarbures induit forcément, combiné avec la dévaluation du dinar où la dépréciation a connu un taux d'environ 30% entre 2019/2021, le cours étant le 21/01/2021 à 132,92 dinars un dollar et 160, 90 dinars un euro, une inflation importante pour tous les produits importés biens de consommation, biens intermédiaires et équipements, l'ONS et la baisse des réserves de change qui tiennent la cotation du dinar officiel à plus de 70%.

En cas de baisse drastique des réserves de change à 12/15 milliards de dollars, la banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro fin 2021 et non 2023 comme prévu par le gouvernement avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation avec une projection début 2023 d'environ 300 dinars un euro, en cas de la non dynamisation des exportations hors hydrocarbures.

Si l'on s'en tient au rapport de la banque mondiale de janvier 2021, le secteur des hydrocarbures représente 94 % de ses exportations de produits 98% avec les dérivées et 40 % de ses recettes budgétaires, alors que l'équilibre budgétaire en Algérie, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, alors que le prix moyen d'exportation a été de 40,4 dollars en 2020, contre de dollars en 2017, 70,5 dollars en 2018, 64,2 dollars en 2019, 42 dollars en 2021, la BM prévoyant 48 dollars en 2022. Les réserves de change pour la BM, contredisant les prévisions du PLF 2021, pour 2021/2013, 19,2 mois d'importation en 2017, 15,5 mois en 2018, 13,6 en 2019, 13,6 en 2020 et à moins à 5,7 mois d'importation en 2021) et 3 mois d'importation en 2022 ( donc selon ces prévisions, une cessation de paiement courant le premier semestre 2021, malgré toutes les restrictions des importations en 2020 ayant paralysé tout l'appareil de production).

Les revenus des hydrocarbures passeront de 13,1 % du PIB en 2019 à 9,5 % du

PIB en 2020 et pour les neuf premiers mois de 2020, l'on a assisté à une baisse de 10,1 % de la production, les prix du Sahara Blend ayant chuté de 39,4 %.

3- Des mesures strictement monétaires, pour l'Algérie, contredisent les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation en principe devrait dynamiser les exportations.

Or entre 1970/2020, où le cours du dinar est passé de 5 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar le 22/01/2021, environ 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures en incluant les dérivées, montrant que le blocage est d'ordre systémique.

La résultante du faible taux de croissance tirée directement et indirectement par la dépense publique via la rente des qui irriguent tous les secteurs à environ 80% ( cela peut se calculer par l'inversion de la matrice triangulation du table des échanges inter-industriels) entraîne avec la pression démographique, plus de 44 millions en 2020 avec une population active approchant 13 millions, plus 50 millions d'habitants en 2030, un fort taux de chômage environ 15% en 2020 tenant compte des emplois précaires et dans l'informel, assistant à la tertiarisation de l'emploi à faible valeur ajoutée, où l'on devra devant créer entre 350.000/400.000 emplois par an, non par décrets qui s'ajoute aux taux de chômage actuel.

Cependant soyons réalistes, loin de toute démagogie destructrice car à certains discours, l'Algérie dépendra encore pour long temps des hydrocarbures pour ses recettes en devises, d'où l'urgence de profondes réformes structurelles.

Cependant évitons toute sinistrose, l'espoir faisant vivre comme dit l'adage. L'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne a toutes les potentialités de surmonter la crise actuelle sous réserve de la réforme en, profondeur de son système politique et économique, d'une vision stratégique de développement hors hydrocarbures, la stabilité juridique et monétaire, une lutte contre la mauvaise gestion et la corruption dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée dans le cadre des valeurs internationales, parallèlement à la levée des entraves bureaucratiques, un nouveau management et transparence de la gestion de Sonatrach lieu de production la rente, la refonte du foncier, l'adaptation du système socioéducatif, la réforme du système financier dans son ensemble lieu de distribution de la rente pour éviter les pratiques occultes du passé et l'intégration de la sphère informelle, 33% de lamasse monétaire en circulation plus de 40% de l'emploi et de l'activité économique par des mécanismes économiques et non par des actions bureaucratiques (étude réalisée sous la direction du Pr A.Mebtoul - la sphère informelle et enjeux géostratégiques au Maghreb - Institut Français des Relations Internationales IFRI décembre 2013 réactualisée en octobre 2019 dans la revue sstratégie IMDEP du Ministère de la Défense Nationale MDN).

## INFO EXPRESS

### Relizane Saisie de 42 comprimés de psychotropes, une arrestation

Menant d'intenses activités ces derniers temps, les éléments de la police judiciaires relevant de la Sûreté de la wilaya de Relizane ne cessent de porter de sacrés coups aux réseaux de dealers, criminels, délinquants et autres écumant certains lieux et s'adonnant à des activités d'écoulement de la drogue et de boissons alcoolisées. C'est ainsi que les services de police du chef-lieu de wilaya de Relizane sont parvenus à arrêter un individu suspect. La fouille de ce dernier a permis aux policiers de saisir 42 comprimés de psychotropes. C'est en exploitant des informations crédibles, faisant état de la présence d'un dealer activant dans la commercialisation de psychotropes que les éléments de police judiciaire de la Sûreté de daïra de Relizane sont parvenus, en fin de semaine, à neutraliser le mis en cause âgé de 27 ans. La fouille sur perquisition ordonnée par l'instance judiciaire de son domicile à Relizane s'est soldée par la saisie de 42 comprimés de psychotropes. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre du mis en cause dans cette affaire de psychotropes pour être présenté devant le magistrat instructeur, avons-nous appris de source policière.

N.Malik

### Aïn Témouchent

## Les personnes handicapées exigent un quota de logements sociaux

Depuis le début du mois de janvier 2021, il est à remarquer des attroupements de postulants au logement social, presque quotidiens devant le siège de la wilaya de Aïn Témouchent pour réclamer la distribution de logements publics locatifs ou sociaux.

Aussi, à l'issue de toutes les publications des listes de bénéficiaires de logements sociaux ou publics locatifs à travers le territoire national se déclenchent des vagues de contestation populaires nécessitant l'intervention des forces sécuritaires. À Aïn Témouchent, à titre indicatif, ces listes ont occasionné antérieurement la mort à deux personnes, l'une par immolation, et une autre tabassée par les policiers. L'expérience a montré que les contestations ciblent les bénéficiaires de la catégorie des jeunes âgés de moins de 35 ans. Je n'arrive pas à comprendre qu'on attribue un logement public locatif à un jeune de 20 ans et qu'on ajourne celle d'un septuagénaire ayant plus de trois enfants d'âge supérieur ou égal à 18 ans. C'est injuste ! », s'écrient les postulants mécontents. Certes, les postulants malheureux se voient lésés par la commission de daïra de la distribution de logements publics locatifs et sociaux et les chefs de daïras présidant ces commissions se retrouvent accusés de tous les



Les handicapés exigent la révision du décret 98/42 du 1<sup>er</sup> février 1998 portant sur l'accès au logement. (Photo : D.R)

maux. Alors qu'en principe, ces chefs de daïras n'ont fait qu'appliquer le contenu du décret exécutif stipulant qu'il fixe un quota de 1/3 aux postulants ayant moins de 35 ans. A vrai dire, il existe également une autre catégorie d'enfants assistés rejetés par leurs parents adoptifs et qui ne trouvent pas de foyer, sachant que les centres spécialisés étatiques n'accueillent pas les jeunes d'âge majeur, soit supérieur à 19 ans. C'est le cas d'un jeune de la commune de Hassi Ghella, âgé de 23 ans, qui a été chassé par son père adoptif du domicile familial. «Après le décès de ma mère, mon père adoptif s'est remarié et du coup les problèmes

surgirent. Tout bonnement, il m'a forcé sans pitié à quitter le domicile où j'ai grandi durant 23 ans. J'ai frappé à toutes les portes de l'APC et de la daïra et la Direction de l'action sociale mais en vain.

Mon seul espoir resta la presse pour informer madame le wali de la wilaya de Aïn Témouchent. Fort heureusement, son secrétaire général, que je remercie infiniment, m'a accordé une audience à son cabinet et a prêté attention à l'exposé de ma triste situation sociale».

Il n'échappe à personne que les femmes divorcées avec enfants mènent une vie sociale très compliquée. Généralement elles n'ont pas d'activité salariée ni de ressource financières pour se permettre de payer le loyer.

En somme, le gouvernement doit prendre en considération les mutations socioéconomiques du pays et actualiser les conditions d'attribution allant de paire avec la situation sociale de la popula-

tion. Maintenant que le logement social a été supprimé du langage de l'administration et remplacé par le logement public locatif, les observateurs proposent la réservation d'un quota pour les postulants ayant un cas social de maladie lourde (handicapé ou autre, déficit physique).

On doit réviser la condition du salaire exigé dans l'actuel décret exécutif datant de 1998 (0 à 24.000 DA ) comme condition pour postuler au logement du type social ou public locatif. En principe, il faut réactualiser à la hausse le seuil du revenu à 30.000 DA au lieu de l'actuel 24.000 DA.

En outre, les personnes handicapées réclament la révision du décret 98/42 du 1 février 1998 portant les modalités d'accès et attributions du logement public locatif. Elles revendiquent la fixation d'un quota aux personnes handicapées ou à leurs parents qui les prennent en charge.

Sabraoui Djelloul

### Mosquée Sidi Lakhdar (Constantine)

## Relance «incessamment» des travaux de réhabilitation

L'étude de réhabilitation de ce lieu de culte à grande valeur architectural et historique a été approuvée et le marché de réalisation vient d'être attribué pour un montant de plus de 140 millions de dinars, selon les informations recueillies auprès des membres de cette même commission. Un nouveau cahier des charges avait été élaboré pour la reprise des travaux de réhabilitation de l'ancienne mosquée Sidi Lakhdar conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui avait instruit à l'occasion de la Journée du savoir (Yaoum El Ilm), célébrée annuellement le 16 avril la restauration des vieilles mosquées dont la mosquée Sidi Lakhdar, a-t-on rappelé de même source. Les travaux de restauration de cette mosquée ancestrale lancés en 2014 dans le cadre des préparatifs de la manifestation

**Les procédures administratives relatives au projet de réhabilitation de la mosquée Sidi Lakhdar de Constantine «ont été achevés» et les travaux seront lancés «incessamment», a-t-on appris vendredi auprès de la commission de la culture, du tourisme et du développement local de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).**

Constantine capitale 2015 de la culture arabe avaient été interrompus pour diverses raisons en rapport notamment avec les aspects administratif et technique du projet, a-t-on encore rappelé. Ce monument fut réalisé sous le règne de Hassan Ben Houcine en 1736, et est considéré comme un des lieux de culte à grande valeur architecturale

avec ses colonnes de marbre galbées et ses élégants chapiteaux sculptés. A Constantine, douze (12) mosquées dont celle de Sidi Lakhdar et huit (8) zaouïas étaient concernées par les travaux de réhabilitation, lancés en 2014, dans le cadre des préparatifs de la manifestation culturelle et la plupart des chantiers est actuellement à l'arrêt pour des contraintes techniques, selon les explications des autorités locales. Sur les 12 mosquées concernées par la réhabilitation, 2 mosquées, Hassan Bey et Djamâa El Kebir ont été réhabilitées et rouvertes alors que les chantiers des 10 mosquées restantes ont été gelés, a-t-on rappelé. En octobre 2020, le gel avait été levé sur les projets de réhabilitation de cinq vieilles mosquées à savoir Sidi Lakhdar, Rebaine Cherif, Sidi Afane, Sidi El Katani et Bachtarzi, a-t-on encore rappelé.

R.R

### Illizi

## Berraki à l'écoute des représentants de la société civile

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a reçu, samedi à Alger en coordination avec le médiateur de la République, Karim Younes, des représentants de la société civile des zones d'ombre de la wilaya d'illizi, afin d'écouter les préoccupations des habitants portant essentiellement sur les opérations de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre consacrée à l'écoute des préoccupations soulevées et l'examen des meilleurs moyens pour la prise en charge urgente des zones enclavées et frontalières, M. Berraki a relevé l'intérêt suprême accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier

du développement des zones d'ombre à travers l'ensemble du territoire national, notamment les régions du Sud, soulignant l'importance des solutions optimales pour le désenclavement et le développement de ces zones, note la source. Le ministre a également donné des instructions pour dépêcher une commission constituée de cadres centraux relevant du secteur des Ressources en eau vers la wilaya d'illizi dans le souci de s'enquérir de la situation du secteur et de mettre en place un programme urgent, outre la prise en charge des revendications des habitants à travers le recensement des anciens puits et ceux à l'arrêt pour leur remise en exploitation.

R.R



La filière laitière en crise

## Des anomalies dans la distribution

**La direction du commerce, la direction des services agricoles et l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers ont ouvert une enquête pour découvrir les anomalies dans la distribution pour cette région en identifiant les parties responsables de cette crise qui dure depuis juillet 2019. Avant 2019, la laiterie Edough recevait de l'ONIL 800 tonnes de lait en poudre, pour une production de 90.000 litres de lait pasteurisé par jour.**

Après juillet 2019, la quantité de poudre reçue est descendue à 680 tonnes, pour une production de 80.000 litres par jour. En 2020, la quantité de poudre est descendue à 587 tonnes pour une production qui avoisine les 72.000 litres par jour, alors que la quantité distribuée a été moins que cela. La commission d'enquête a découvert 8.552 litres manquants. L'enquête est toujours en cours visant une complicité entre producteurs et distributeurs. Le pauvre citoyen paye toujours les pots cassés où vers dix heures, il n'y plus de lait en sachet en vente chez les commerçants, qui eux cachent tout le temps une certaine quantité derrière le local. Au niveau des laiteries, les distributeurs reçoivent une quantité imposée de lait en sachet, lait de vaches, les commerçants de leur côté imposent aux citoyens d'acheter du lait de vache avec le lait pasteurisé. Et ceci concerne les villes d'Annaba, El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar. La faute aux citoyens qui ne veulent pas dénoncer ces actions ni déposer plainte contre pour ces infractions. A l'Est du pays, à l'exemple de la wilaya de Souk Ahras qui possède une seule unité de production traitant ainsi 40.000 litres par jour, quelque 34 millions de litres collectés ont été transférés vers les unités de Guelma, Annaba, Skikda et El Taref. Le cheptel bovin de cette wilaya compte 87.600 têtes dont 12.100 vaches hybrides et 29.000 de races locales pour 5.000 éleveurs dont 2.100 intégrés au programme de collecte du lait, révèlent les services agricoles de la wilaya. Certes, les importations de lait de transformations avaient reculé durant l'année 2013 à 989,357 millions de dollars en chutant de 12,4 % et la production de lait cru n'a pas pu répondre aux besoins de la population estimés à 5 milliards de litres par an. Selon le Centre national de l'information et des statistiques des douanes algériennes, l'Algérie dispose de seulement 250.000 vaches laitières qui sont loin de satisfaire la demande, estime-t-on.

### La pénurie persiste, malgré un budget d'importation colossal

Les services des douanes avaient révélé en 2013 que les importations de lait de transformation avaient atteint 423,4 millions de dollars durant les quatre premiers mois de l'année 2013, contre 371 millions de dollars en 2012, soit une hausse de 14,12 %. Selon l'ONIL, l'Etat accorde chaque année un montant de 46 milliards de DA pour le soutien de la filière du lait.

Or, depuis au moins semaine, le sachet du lait de 25 DA est devenu rare chez les commerçants de la ville et cela lorsque la société de l'Edough implantée à Annaba a décidé de diminuer sa production laitière pour lancer la vente de



La filière laitière : un créneau rentable, malgré la crise économique.

(Photo : D.R)

sachet de lait de vache pour le prix de 35 DA. « Il faut se lever très tôt à six heures pour acheter un sachet de lait parce qu'à neuf heures, il n'en reste plus ! », affirme-t-on. Ainsi, l'Etat prévoit une importation de 25.800 vaches laitières afin de pouvoir assurer l'arrêt des importations de lait qui coûtent au pays les 700 millions de dollars par an. En Algérie la production laitière qui est estimée à près de 2 milliards de litres par an est principalement le fait de l'élevage bovin laitier qui notamment oscille entre les 1,2 et 1,4 millions de têtes. La période de 1983 à 1997 était une période durant laquelle on avait enregistré une chute de 24% des effectifs du bovin passés à 1 255 000 têtes et avec le plan national de développement agricole et rural PNDRA lancé par le gouvernement en 2000, celui-ci avait plus ou moins pu surmonter les grosses contraintes liées à la production laitière et au développement de l'élevage bovin. Les pouvoirs publics ont accordé plusieurs facilités financières pour secourir le secteur qui était déjà en souffrance en octroyant des primes d'incitation à la production fixée à 7 DA le litre et une prime à la collecte du lait cru de 4 DA par litre. Certainement des résultats encourageants furent enregistrés dans nombreuses unités de transformations mais sur le terrain la facture des importations par l'Etat reste tout de même élevée, nous indiquent certains professionnels du secteur. Les consommateurs de la région d'Annaba et d'El Taref ont trouvé très choquant le prix du lait en poudre qui a grimpé de 10 à 30 da la boîte, à savoir Candia, Gloria, Loya et autres marques chez des plusieurs détaillants qui renvoient la balle vers les grossistes. L'Etat algérien avait mobilisé depuis ces dernières années de gros moyens financiers dans le but de réduire la facture des importations en lait et dérivé qui avait atteint, informe-t-on, 1,28 milliard de dollars en 2008, alors qu'en 2009 elle avait été de l'ordre de 862 millions de dollars, un recul dû à la baisse des prix international de la matière première.

En 2009, l'Algérie avait importé 121.000 tonnes de poudre de lait, alors qu'en 2010 la facture des importations des produits laitiers avait été de 52 millions de dollars. L'office national interprofessionnel du lait chargé de faire la répartition des

quotas de poudre de lait importée de l'Allemagne ou de l'Italie par les pouvoirs publics au profit d'une centaine de laiteries du pays distribue selon des professionnels de la filière une grosse part à ceux de l'algérois, alors que cette filière compte 13.000 éleveurs, 129 laiteries et 650 collecteurs. L'Etat, indique-t-on, accorde des subventions directes pour encourager la production laitière de 21DA/litre distribués entre l'éleveur 12 DA, le collecteur 5 DA et le transformateur 5 DA. Or, les dérivés du lait notamment les crèmes glacées, les yaourts et autres dérivés comme les fromages qui sont préparés à base de lait déjà soutenu par l'état ne peuvent en avoir un autre soutien. Ces dérivés qui ont été lancés par des grandes laiteries comme Soummam, Danone, Yoplait, Hodna et autres. Le marché algérien qui est vraisemblablement dominé par la marque Soummam détenant plus de 45 % de parts du marché contre 23% pour Danone, indique-t-on. A cet égard, il faut savoir que les services du ministère de l'Agriculture ont fait état d'une production globale de 2,6 milliards de litres de lait cru attendue à la fin de 2010, soit une croissance de près de 15% par rapport à 2009. Toute laisse à penser que la poudre de lait distribuée en quantité insuffisante aux producteurs et transformateurs avait déjà causé une réelle insuffisance selon plusieurs commerçants dans la distribution du lait en sachet et une pénurie à travers plusieurs régions de l'Est du pays alors que l'état avait accordé à cette filière très importante une subvention de l'ordre de 12 milliards de DA.

### La filière laitière : un créneau rentable et un potentiel important de transformation

Le marché de transformation dans lequel Candia Algérie, qui est issue du partenariat de la société française et l'ancienne entreprise de soda Tchén Tchén détient la plus grosse part du marché du lait UHT 79% produisant ainsi 200.000 litres par jour. Les collecteurs aussi font beaucoup d'efforts pour faire durer l'activité comme le cas d'un collecteur de lait de vache qui sillonne avec sa camionnette citerne la région de Milla, Sidi Merouane et Ain Beïda afin de rassembler chez une quinzaine d'éleveurs près de 500 litres de

vache qu'il livre à l'unité Grouz. A ce titre il faut noter qu'une bonne vache peut donner 20 litres par jour, sa ration d'aliment avoisine les 4 quintaux par mois, a-t-on souligné. Concernant les produits laitiers le groupe Giplait qui dispose d'une capacité de production de 30 millions de litres de lait pasteurisé et de 600.000 litres de lait fermenté domine le marché, son complexe fromager de Draa Ben Khedda est l'important producteur de produits laitiers dans la wilaya de Tizi Ouzou, il produit le célèbre camembert le Tassili qu'on trouve partout dans le pays. Le marché du fromage est dominé par quelques marques aussi, notamment la vache qui rit, le Berbère, le Tassili et la Jeune vache ainsi que qu'une minorité de fabricants de Constantine alors que le marché du yaourt en Algérie appartient à Danone, Soummam, Yoplait et Trèfle, révèle-t-on. Or, dans la localité de Mechroha, à l'Est du pays, possédant une laiterie qui produit 40.000 litres/jour où l'élevage des vaches laitières demeure globalement traditionnel dans cette wilaya en dépit de l'évaluation du cheptel soit 32 % de la production avaient été réalisés part 9.000 vaches modernes soit 17 % du cheptel composé de 50.100 vaches laitières. Quelques 34 millions de litres collectés avaient été transférés vers les unités de Guelma, Annaba, Skikda, El Taref et Constantine, a-t-on indiqué auprès des services agricoles. Le cheptel bovin de la wilaya compte au total de 70.600 têtes dont 12.100 vaches hybrides et 29.000 de races locales. La ville de Souk Ahras compte 5.000 éleveurs dont 2.100 intégrés au programme de collecte du lait.

L'Office national interprofessionnel du lait verse des aides publiques depuis 2010 aux éleveurs, aux collecteurs et aux transformateurs.

En outre, le manque d'unités de transformation, la filière reste confrontée à la faiblesse de la diversification des aliments de bétail, le manque de suivi vétérinaire et la mauvaise organisation de l'activité de collecte.

Dans la région de l'ouest du pays, et plus précisément dans la wilaya de Sidi Bel Abbès dont les besoins de la population qui sont estimés à plus de 46 millions de litres et dont plus de 23 millions de la production destinés pour les habitants ruraux, soit un taux de couverture de 72% et un déficit de 13 millions de litres par an. Les besoins des habitants de la région pour une population totale de plus de 580.000 citoyens estimés à exactement une quantité de 80 litres par habitant et par an récoltés par 3.000 exploitations comprenant 21.400 vaches laitières.

Il faut savoir que les programmes de développement soutenus par l'Etat avaient réellement permis à la croissance de l'élevage dans la wilaya depuis les dernières années. L'on indique que c'est plus de 680 éleveurs laitiers produisant avec un nombre de 5.320 vaches laitières modernes, une vache pour donner entre 18 et 20 litres par jour a besoin de 4 quintaux d'aliments par mois. Soulignons que le déficit dénombré est généralement comblé par l'apport de quelques unités de transformation en lait recombinaison qui suffisait autrefois plusieurs localités limitrophes de la wilaya en question et le manque constaté de poudre de lait sur le marché, révèle-t-on.

Okï Faouzi

## Programme

<p><b>TF1</b></p> <p>11.00 Les feux de l'amour 12.55 Petits plats en équilibre été 13.00 Journal 15.35 Je détruirai ta famille 16.10 Quatre mariages pour une lune de miel 17.05 Quatre mariages pour une lune de miel 18.10 Bienvenue en vacances 19.10 Météo 20.00 Journal 20.55 C'est Canteloup 21.05 Sam 22.05 Sam</p>	<p><b>france 2</b></p> <p>15.20 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre 16.10 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre 17.00 Tout le monde a son mot à dire 18.20 N'oubliez pas les paroles 19.00 Journal 20.40 Basique, l'essentiel de la musique 21.05 Les sandales blanches 23.50 Débat</p>	<p><b>M6</b></p> <p>09.00 M6 boutique 11.00 Desperate Housewives 12.00 Le journal 12.45 Un refuge pour l'amour 15.45 Incroyables transformations 17.25 Les reines du shopping 18.40 Objectif Top Chef 18.45 Le journal 20.15 Météo 20.25 Scènes de ménages 21.05 Opération renaissance 21.55 Opération renaissance 23.00 Opération renaissance</p>	<p><b>france 3</b></p> <p>10.15 Ailleurs en France 10.45 Ensemble c'est mieux 11.30 Méto 11.49 Journal 11.50 Edition de proximité 12.18 Météo 12.25 Le journal 12.55 Météo 14.30 Rex 15.15 Rex 16.05 Un livre, un jour 16.10 Des chiffres et des lettres 16.40 Personne n'y avait pensé ! 17.15 Slam 18.00 Questions pour un champion</p>	<p>18.40 Ensemble pour l'autonomie 19.55 Ma ville, notre idéal 20.00 Vu 20.45 Tout le sport 20.55 Laisse entrer la nature 21.05 Secrets d'histoire 22.39 Salto 22.49 Papion en avier 23.37 Documentaire</p>
<p><b>TV5MONDE</b></p> <p>14.40 Météo 17.00 L'invité 18.08 Pardonnez-moi 19.00 Tout le monde veut prendre sa place 21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !</p>	<p><b>W9</b></p> <p>16.40 Un dîner presque parfait 17.55 Un dîner presque parfait 18.50 Les princes et les princesses de l'amour 19.50 Les princes et les princesses de l'amour 21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre 23.00 Vété de choc</p>	<p><b>CANAL+</b></p> <p>13.35 Baron Noir 14.30 Baron Noir 16.00 Suicide Squad 18.50 Jamel Comedy Kids 19.50 L'année de Catherine et Liliane 21.00 Vikings 21.45 Vikings 22.30 American Horror Story</p>	<p><b>cine PREMIER</b></p> <p>15.14 Le chant du loup 19.00 Blanche comme neige 19.22 Le dernier des Mohicans 20.50 Jusqu'ici tout va bien 22.20 Le jeu</p>	<p><b>TMC</b></p> <p>13.10 Ghost Whisperer 15.50 Mentalist 16.45 Mentalist 17.40 Mentalist 18.35 Mentalist 19.25 La folle soirée du palmashow</p>
<p><b>Direct 8</b></p> <p>13.45 Meurtres à l'anglaise 14.40 Meurtres à l'anglaise 15.35 Meurtres à l'anglaise 16.45 C'est que de la télé : première partie 18.10 La télé même l'été ! 19.05 La télé même l'été ! 20.00 Sicario 22.20 Colombiana</p>	<p><b>4</b></p> <p>18.15 Les as de la jungle à la rescousse 18.25 Une saison au zoo 19.00 Une saison au zoo 19.30 Une saison au zoo 20.00 Famille je vous chante 21.50 Les tubes de l'été</p>	<p><b>cine FRISSE</b></p> <p>18.58 L'homme sans pitié 19.16 Le tueur 20.50 Alien : Covenant 22.47 Memory : les origines d'Alien 00.27 L'intrigante de Venise</p>	<p><b>france 5</b></p> <p>10.45 La quotidienne 12.40 Le magazine de la santé 15.45 La fin du temps des cerises 16.40 Au bout c'est la mer 17.45 C dans l'air</p>	<p><b>EUROSPORT</b></p> <p>14.00 Anvers - Audenarde (241 km) 16.30 Cross-country messieurs 17.30 Championnats de France 2020 19.00 Bruges - La Panne 20.55 Eurosport News 21.00 Eurosport News 23.00 Les temps forts</p>
			<p><b>arte</b></p> <p>19.45 Arte journal 20.48 50 nuances de Grecs 20.55 Black Robe 22.30 Une pure formalité</p>	

## Sélection



### Ciné Premier - 22.20

#### Le jeu

Comédie dramatique de Fred Cavayé

→ Le temps d'un dîner, des couples d'amis décident de partager le moindre SMS ou appel avec le reste de la tablée. Le jeu va virer au cauchemar. Des couples d'amis se retrouvent le temps d'un dîner. Au fil de la soirée, la maîtresse de maison propose un «jeu». Tous les invités vont devoir poser leur téléphone mobile au milieu de la table.

### Ciné Premier - 20.50

#### Jusqu'ici tout va bien

Comédie dramatique de Mohamed Hamidi

→ Parce qu'il a truandé le fisc en domiciliant sa boîte de com parisienne à La Courneuve, Fred Bartel écope d'un sévère redressement. Le marché est simple: soit il s'installe vraiment en banlieue et recrute du personnel du cru, soit, vu l'amende, il met la clé sous la porte. Direction le 9-3!



### Ciné Frisson - 20.50

#### Alien : Covenant

Film de science-fiction de Ridley Scott

→ Le cargo interstellaire Covenant fait route vers une lointaine galaxie, dans le but d'y établir une colonie. Alerté par un signal radio, l'équipage met le cap sur une planète inconnue mais plus proche, qui pourrait réunir des conditions de vie idéales...



NETFLIX

**LA PLATEFORME DÉPASSE LES 200 MILLIONS D'ABONNÉS DANS LE MONDE**

La pandémie et les confinements qui en ont découlé ont cloîtré les gens chez eux pendant une partie de l'année 2020. Résultat : à la maison, entre le télétravail et la gestion des enfants, il a bien fallu s'occuper et beaucoup ont choisi l'option télé. L'an dernier, Netflix, le leader des plateformes de streaming vidéo, a dépassé les 200 millions d'abonnés dans le monde, près de 204 millions très précisément en 2020. Un chiffre qui a immédiatement séduit les marchés puisque l'action Netflix a fait un bond de plus de 10 % à Wall Street mardi à la clôture de la Bourse. Des abonnements record malgré une compétition féroce d'autres acteurs du streaming comme HBO Max, Apple TV+ et surtout Disney+. Netflix a 37 millions de nouveaux utilisateurs pour l'année écoulée, dont 8,5 millions au quatrième trimestre aux États-Unis son principal marché, mais également dans le monde entier. Il conforte un bénéfice de 540 millions de dollars au quatrième trimestre. En deux ans, le nombre d'abonnés a quasiment doublé passant de 111 millions début 2018 à plus de 203 millions donc fin 2020. Le prix des abonnements, fixé à quelque 10 dollars mensuels en 2018 a lui aussi grimpé d'un peu plus d'un dollar malgré la concurrence d'autres sites de streaming gratuits ou moins chers comme Disney+.

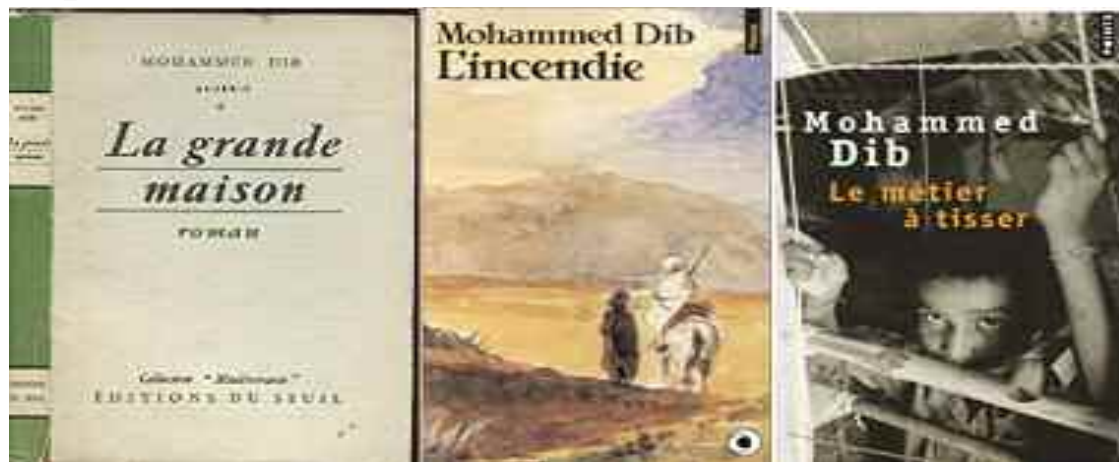
« Nous sommes très proches de parvenir à une trésorerie positive. Nous n'avons désormais plus besoin d'investissements extérieurs pour financer nos opérations au quotidien », s'est d'ailleurs félicité le groupe californien. Mais il ne compte pas s'arrêter là. Il a prévu, cette année, de diffuser jusqu'à 70 films avec de nombreuses stars et espère gagner 6 millions de nouveaux abonnés.

RFI

## Les écritures europhones Quand la langue du colon devient moyen d'expression

**Être europhone, c'est choisir comme moyen d'expression en littérature, la langue de l'ancienne colonisation. Les théoriciens de la littérature, décrypteurs de messages de tous niveaux ont constaté que les textes africains analysés sont porteurs de marques identitaires.**

La colonisation de l'Afrique a commencé il y a de cela près de deux siècles, et si on se réfère à la mise en esclavage des Noirs, il faut remonter au XVI<sup>e</sup> siècle. Les occupants étrangers : Anglais, Français, Portugais, Espagnols ont eu le temps d'installer leur langue qu'ils ont parcimonieusement dispensé aux Africains selon un système d'enseignement colonial. À l'ère des indépendances, le développement de ces langues étrangères a eu un impact capital au point de devenir des langues nationales, si bien que des nationaux, les meilleurs dans leurs pays respectifs qui, à la faveur d'un niveau d'expression acquis dans les langues européennes, sont détenus, selon les prédispositions de chacun des poètes, romanciers, dramaturges, producteurs de scénarios de films. Ce que des linguistes ont appelé des Europhones. Mais que d'interférences entre langue du pays et langue de l'ex-colonisateur ! Par interférence, on veut dire : décalage d'ordre sémantique entre langue maternelle et langue européenne adoptées pour des raisons historiques. Autrement dit, ce qu'on pense dans la langue d'origine n'est pas exprimé à la perfection dans la langue européenne. Ce que dit Makhily Gassama à propos de la langue d'Amadou Kourouma qui donne à remarquer de « Kourouma emploie des mots français pour y couler la pensée de sa forêt natale. Il met en évidence dès l'incipit, un processus d'encodage du message consistant à chaque mot étranger d'autres valeurs sémantiques qui



laissent une impression de flou qui suscite la curiosité chez le lecteur placé dans son univers linguistique habituel. Il existe depuis des décennies une pléthore d'écrivains africains qui pensent dans leur pays d'origine pour écrire dans une langue européenne : anglais, espagnol, portugais ou français. Ils sont après un cycle d'études secondaires ou universitaires devenus des Europhones. Certains ont traduit dans une langue africaine des œuvres empruntées à des auteurs européens. Beaucoup d'autres hommes de plume écrivent dans leur langue dans la langue des colonisateurs. C'est le cas de Nguigima Thiongo qui a écrit en Gikuruga avant de traduire en anglais. Cette littérature africaine plurilingue est d'une richesse extrême étant donné sa grande diversité. Si on devait en faire un objet d'investigation, il y aurait un grand débat et beaucoup de domaines de recherche. On trouverait par exemple lorsque ces hommes de plume écrivent en langue étrangère que leurs œuvres sont toujours emmaillées de termes de leur milieu naturel. Ce qui s'est passé en Algérie lorsqu'un de nos écrivains écrit en langue française avec un niveau culturel ainsi qu'un ensemble d'expressions et mots de leur langue orale en version étrangère. « La grande maison » sinon

toute la première trilogie de Mohammed Dib, « Rue des tambourins » de Taos Amrouche en sont des exemples. Il s'agit là de plurilingues malgré eux. Mais à la différence des locuteurs européens parlant et écrivant dans leurs langues respectives, les écrivains africains europhones passent d'abord par leurs langues d'origine pour arriver au stade de la pratique de l'anglais, ou de l'espagnol ou du portugais ou du français, langues les plus parlées dans les pays anciennement colonisés en Afrique comme en Amérique latine. Chantal Zabus, spécialisée dans le domaine décrit le phénomène en l'adaptant à une ère d'expression orale et écrite spécifique, l'ouest de l'Afrique d'expression anglaise en ayant des langues africaines très diversifiées et extrêmement développées d'un de vue syntaxique, lexicale qui ont véhiculé une culture authentique des plus anciennes dans le monde. L'auteur de ce travail de recherche met en évidence les interférences et expressions des langues africaines : wolof, igbo, yoruba, malinté et d'autres par rapport aux langues d'écriture d'origine européenne : français, créole, anglais, pidgin. Chantal Zabus apporte la preuve que derrière les structures syntaxiques des langues européennes se cachent des marques

importantes des langues africaines et chez les écrivains africains europhones une tendance à vouloir modular les langues européennes de manière à les adapter aux besoins des relations entre les peuples pour des relations commerciales ou des échanges de toutes sortes, utiles pour toutes les parties. Ainsi, les langues du pays pour les hommes et femmes d'écriture en Afrique servent de sources d'inspiration d'influence considérable pour les langues européennes. Ces apports viennent de l'oralité aux racines lointaines chez les africains au profit de l'écrit. Selon Alioune Tin qui se réfère aux œuvres romanesques de Sembene Ousmane, le roman africain ne saurait se comprendre sans une référence maternelle ou vernaculaire de l'auteur et à la technique narrative de la langue orale. Dans son œuvre « Des textes oraux au roman moderne », Amanora Koné développe l'hypothèse selon laquelle le roman africain (d'expression anglaise) fait partie de la parole artistique traditionnelle africaine. Pour le même chercheur, la littérature et les langues européennes de tradition écrite depuis des siècles n'empêchent pas les europhones de garder les couleurs et saveurs des origines africaines.

**Abed Boumediene**

## Roman Guillaume Musso reste l'auteur français le plus vendu

Pour la dixième année consécutive, Guillaume Musso est l'auteur français le plus vendu, avec plus d'un million et demi d'exemplaires écoulés en 2020. Les années se suivent et se ressemblent pour Guillaume Musso. En 2020 et pour la dixième année consécutive, l'écrivain s'est imposé comme le plus lu en France, en écrasant la concurrence, selon un palmarès révélé ce mercredi 20 janvier par Le Figaro. D'après les données de GfK, institut marketing qui s'appuie sur les ventes grand format et poche dans des milliers de points de vente physiques et en ligne, Guillaume Musso a vendu 1 509 662 exemplaires durant l'année et possède une large avance sur ses premiers poursuivants, Virginie Grimaldi (827 561

exemplaires vendus) et Michel Bussi (815 003). Selon un autre classement GfK publié une semaine auparavant, Guillaume Musso, 46 ans, a placé deux titres parmi les dix livres les plus vendus en 2020 : La Vie secrète des écrivains, qui se situe en deuxième position et La vie est un roman, à la cinquième place. Ce romancier édité chez Calmann-Lévy doit son succès à ses intrigues haletantes, ses personnages attachants et son style dynamique, qui attirent un public très divers, mais lui valent aussi depuis quelques années une plus haute estime de la critique littéraire. « Il n'y a qu'un seul millionnaire parmi les écrivains français », salue d'ailleurs Le Figaro, en référence aux ventes de ses ouvrages.

**Michel Houellebecq sorti du « Top 10 »**  
Après Virginie Grimaldi, qui doit sa réussite à son livre Et que ne durent que les moments doux et Michel Bussi, auteur d'Au soleil redouté, suit un auteur de romans policiers, Franck Thilliez (Il était deux fois), quatrième avec près de 742 000 exemplaires vendus en 2020. Le premier étranger de ce classement est le Suisse francophone Joël Dicker, cinquième avec quelque 735 000 exemplaires écoulés. Il a la particularité de vendre beaucoup moins en poche que ses concurrents, faute d'être chez les deux éditeurs de poche les mieux diffusés, Livre de poche et Pocket. Marc Levy, que son éditeur Robert Laffont

présente comme l'auteur le plus lu en France au XXI<sup>e</sup> siècle, est sixième en 2020, avec 675 000 exemplaires. L'auteur vivant français généralement considéré comme le plus influent dans le monde, Michel Houellebecq, est sorti de ce « top 10 » où il était neuvième en 2019, grâce à Sérotine. Il publie moins souvent que ses concurrents à grand succès, au rythme d'un roman tous les quatre ou cinq ans. Autre phénomène de librairie, le Prix Goncourt 2020 Hervé Le Tellier, pour L'Anomalie, (environ 440 000 exemplaires sur l'année), n'apparaît pas non plus dans ce classement, où il faut avoir dépassé 565 000 livres vendus.

AFP

# vie pratique

## SANTÉ

### Les aliments qui boostent le système immunitaire



Certains micronutriments ont la capacité de booster efficacement les défenses immunitaires en berne. Les adopter en période hivernale est un bon moyen de réduire son risque de tomber malade.

#### Aliments riches en fer : les meilleurs pour éviter les carences

Souvent fatiguée, un peu anémisée, légèrement pâlotte... Vous manquez peut-être de fer ? Pourtant, en choisissant les bons aliments et en adoptant les bons réflexes, il est possible d'éviter les carences. Conseils et explications de naturopathe, pour retrouver «une santé de fer».

#### Les aliments riches en cuivre

Ce minéral possède une action à la fois antibactérienne et un antiviral, par l'intermédiaire de son rôle d'activateur de systèmes enzymatiques. Il est par ailleurs essentiel au fonctionnement des macrophages, cellules qui phagocytent les micro-organismes pathogènes.

**On trouve du cuivre dans :** le hareng, le foie de veau, la levure, les abats, les fruits de mer et le cacao.

#### Les aliments riches en vitamine A

Cette vitamine liposoluble n'a pas son pareil pour combattre les infections en activant la production de globules blancs et en augmentant la réponse immunitaire. Elle est par ailleurs indispensable au maintien de la fonction barrière de la muqueuse intestinale. Un faible taux en vitamine A est associé à une plus grande susceptibilité aux infections.

**On trouve la vitamine A dans :** l'huile de foie de morue, le foie, le beurre, le fromage.

**On trouve la pro-vitamine A (bêta-carotène) dans :** les fruits et légumes colorés : la patate douce, la carotte, le potiron, les épinards, les abricots, les mangues...

#### Les aliments riches en zinc

Le zinc est un oligoélément indispensable aux cellules immunitaires. Un faible apport alimentaire en zinc provoquerait un dérèglement de la réponse immunitaire. Il a par ailleurs un très fort pouvoir antioxydant.

(Suite et fin)

## Météo

Lundi 25 janvier : 18°C

→ Dans la journée : Partiellement nuageux et vent max 18°C, ressentie 18°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit : Partiellement nuageux 12°C, ressentie 18°C Vent modéré d'ouest

Alger : Lever du soleil : 07:55 Coucher du soleil : 18:04



## Santé

### Manque de magnésium : symptômes, que manger ?



→ Une femme sur quatre manque de magnésium. Quels en sont les symptômes ? Quelles conséquences sur la santé ? Que manger au quotidien ? Réponses de médecin nutritionniste.

#### Que manger ?

La première chose à faire lorsqu'on manque de magnésium, c'est de varier son alimentation. On trouve en effet tout ce dont nous avons besoin dans l'alimentation. Mais concrètement, quels sont les aliments à privilégier ? En premier lieu, il faut veiller chaque jour à inclure trois portions de légumes (2 plats de légumes et une assiette de crudités ou l'inverse). Ensuite, je conseille d'ajouter deux ou trois fruits, y compris sous forme de jus.

Autre famille d'aliments riches en magnésium, les féculents. Misez sur les lentilles en accompagnement ou en salade, à raison de deux ou trois fois par semaine, ainsi que sur les purées de fèves, conseille le docteur. Ces aliments parfois boudés sont pourtant des alliés pour notre santé : en plus de contenir du magnésium, du potassium, du calcium et du fer, ils sont riches en protéines végétales et en fibres. Et pour ceux et celles, qui seraient sujets aux gaz, la nutritionniste conseille de les faire tremper la veille dans de l'eau.

Enfin, il faut penser aux fruits oléagineux. Une poignée d'amandes (une vingtaine) apporte en effet 50 mg de magnésium, c'est donc déjà une bonne partie des apports recommandés. Idéal pour les encas, mais aussi pour ceux et celles qui zappent le petit déjeuner. Elles sont très rassasiantes en raison de leur richesse en fibres donc idéales pour être calées. Prférez par ailleurs le pain complet au pain blanc. Et de même privilégiez les pâtes et le riz complets. Enfin, bonne nouvelle, même s'il ne faut pas en abuser : le chocolat noir est riche en magnésium, ce n'est pas une idée reçue ! Ainsi, une rangée de chocolat de 20 g apporte 20 à 30 mg de magnésium.

(Suite et fin)

## Délices du jour

### Galette à la menthe

#### INGRÉDIENTS

- 1 belle botte de menthe fraîche
- 1 oignon moyen ici 2 petits
- 4 gousses d'ail
- 1/2 verre d'huile d'olive 120 ml
- sel
- 2 grands bols de semoule moyenne un bol de 400 ml

#### PRÉPARATION

Effeuillez la menthe (pour n'utiliser que les feuilles, les tiges risquent d'être un peu dures dans la galette), plongez-les dans une eau bien fraîche, pour se débarrasser de toute poussière et saleté), vous pouvez passer les feuilles de menthe dans un



blinder pour bien les mixer, ou utiliser un grand mortier, ajoutez le sel, l'ail et l'oignon et écrasez bien le tout. Dans une terrine, sablez la semoule avec l'huile d'olive, ajoutez le mélange de menthe, bien travaillez le tout, normalement vous n'aurez pas

besoin d'ajouter l'eau à la pâte, car l'eau rejetée par l'oignon et la menthe devrait bien suffir pour former la galette.

Si besoin, mouillez tout doucement avec un peu d'eau pour avoir une pâte qui se ramasse bien et que vous pouvez étaler. Façonnez vos galettes : la galette doit faire 1,2 cm d'épaisseur. Coupez en losanges ou en quarts, et cuire dans un bon tadjine en fonte, dégustez les morceaux de galettes à la menthe en plongeant les morceaux dans l'huile d'olive, c'est juste un délice.

### Horaires des prières

Lundi 12 djoumada el tani 1442 :

25 janvier 2021

Dhor .....12h59

Asser .....15h35

Maghreb .....18h00

Icha .....19h25

Mardi 13 djoumada el tani 1442 :

26 janvier 2021

Fedjr .....06h28

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

## USM Sidi Bel-Abbès Démission du DG, du SG et du manager général

→ La direction de l'USM Sidi Bel-Abbès a annoncé, samedi, la démission du directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) du club, du secrétaire général et du manager général, au lendemain de la défaite concédée à domicile contre le WA Tlemcen (2-3) dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football.

Le trio composé de Morsli, Bouanani et Bengorine, respectivement, a indiqué, dans un communiqué de presse, qu'il va dévoiler «les raisons de cette démission collective lors d'une conférence de presse qu'il a programmée pour les prochaines heures».

Le courant ne passe plus entre les trois dirigeants, qui ont été délégués l'été passé par le Conseil d'administration de la SSPA pour gérer les affaires de l'équipe de football et ladite structure, à sa tête le président Abdelghani El Hennani.

Le patron du conseil d'administration a accusé, dans des déclarations à la presse à l'issue de la rencontre de vendredi, le directeur général Morsli «de mener l'équipe à la



■ Les joueurs ont besoin de stabilité pour réussir une belle saison.

(Photo > D. R.)

dérive». Abdelghani El Hennani a notamment déploré le fait que la formation de la «Mekerra» soit restée sans entraîneur depuis la première journée du championnat, soit depuis le départ de Lyamine Bouhrara qui a jeté l'éponge à cause de la non-qualification des nouvelles recrues au nombre de 14 joueurs, sur décision de la Chambre nationale de résolution des litiges.

Il a indiqué, en outre, qu'il comptait «convoquer dans les jours à venir un conseil d'administration pour examiner la situation du club et prendre des décisions importantes».

La direction de l'USMBA n'a réussi que jeudi passé à obtenir les licences de ses nouveaux joueurs après s'être acquittée de ses dettes envers d'anciens éléments de l'équipe estimées à plus de 50

millions de dinars. Elle a aussi trouvé un accord avec la Fédération algérienne de football pour rééchelonner ses dettes (22 millions de dinars) envers cette instance, rappelle-t-on. Contre le WAT, le staff technique intérimaire des Vert et Rouge, qui restaient avant le derby de l'Ouest contre le WAT sur deux victoires de

rang, a aligné seulement quatre nouvelles recrues dans le onze de départ.

A l'issue de la 9<sup>e</sup> journée, l'USMBA glisse à la 13<sup>e</sup> place avec huit points. L'équipe rendra visite au CR Belouizdad lors de la prochaine journée prévue mardi prochain.

R. S.

### Un incendie au siège de l'Olympique de Médéa

Un incendie s'est déclaré samedi au siège du club de football phare du Titteri, l'Olympique de Médéa, et plusieurs joueurs et agents d'entretien ont été asphyxiés par la fumée, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'incendie, survenu vers 9h du matin, est dû à un court-circuit, a indiqué la Protection civile, précisant que les flammes ont totalement détruit les vestiaires et le hall d'entrée du siège. L'intervention rapide des secouristes a permis de maîtriser le feu et protéger le reste de la structure, a-t-on ajouté. Quatre joueurs du club et deux agents d'entretien, qui se trouvaient à l'intérieur du siège, ont été asphyxiés par la fumée de l'incendie et secourus par les éléments de la Protection civile, a-t-on poursuivi de même source.

## WA Tlemcen L'équipe renferme de bonnes individualités

→ Le nouvel entraîneur du WA Tlemcen, Djamel Benchadli, n'a pas tari d'éloges sur les «individualités» qui composent son équipe après l'avoir supervisée vendredi lors de sa première victoire en championnat de Ligue 1 de football sur le terrain de l'USM Bel-Abbès (3-2).

«Le WAT a un bon effectif composé de joueurs de bonne qualité sur le plan individuel. Ce qui leur manque à mon avis, c'est de la confiance», a

déclaré le technicien oranais à l'APS. Contre l'USMBA, les «Zianides» ont réussi à décrocher la victoire dans les derniers instants de la partie, s'offrant leur premier succès après leur retour en Ligue 1, une division de laquelle ils étaient absents depuis sept saisons.

«Ce n'est qu'en osant en deuxième période que mes nouveaux joueurs ont réussi à prendre l'avantage. Cela prouve qu'il y a du travail à réaliser

sur le plan psychologique», a ajouté Benchadli qui est à sa deuxième expérience avec cette formation. Il avait contribué à son maintien en Ligue 2 lors de la saison 2017-2018, rappelle-t-on. Le successeur d'Aziz Abbès débute dimanche sa nouvelle mission, après avoir tout conclu avec les dirigeants de l'équipe de l'extrême ouest du pays. Il a fait savoir à ce propos que les deux parties se sont entendues pour le maintien des actuels membres du staff technique, à l'image de l'entraîneur adjoint, Djawad Yadel et de l'entraî-

neur des gardiens, Hichem Mezaïr. Il a précisé, toutefois, qu'il aimerait renforcer ce staff avec un autre technicien qu'il va proposer aux dirigeants dimanche à l'occasion de sa première séance d'entraînement avec les «Zianides». Laquelle séance précèdera de 48 heures la réception du dauphin, le MC Alger, pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée de championnat.

Grâce à sa victoire à Sidi Bel-Abbès, le WAT a gagné deux places au classement en se hissant à la 17<sup>e</sup> position avec 7 points. ■

## Stade Zoughari Pose d'une nouvelle pelouse

→ Le stade Tahar-Zoughari de Relizane devrait fermer ses portes cette semaine pour procéder à la pose d'une nouvelle pelouse synthétique, obligeant la formation locale d'opter pour un autre stade afin d'accueillir ses prochains adversaires en Ligue 1 de football, a-t-on appris samedi auprès de son entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani. «Selon mes informations, notre stade sera fermé cette semaine pour poser une nouvelle pelouse. Et même si les services concernés ont mis du temps pour engager ces travaux, car la pelouse actuelle nous a causé beaucoup de blessures, on ne peut que s'en réjouir», a indiqué le coach oranais à l'APS. Par ailleurs, le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 n'a pas été tendre avec ses joueurs, battus à domicile par le CR

Belouizdad (1-0) vendredi dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée de championnat. «Je ne suis pas du tout satisfait de mes joueurs. Je vais me réunir avec eux afin de tirer la sonnette d'alarme. Je n'ai surtout pas apprécié leur manque de combativité dans ce match», s'est-il plaint, déplorant au passage «les conditions difficiles dans lesquelles travaille l'équipe».

Le Rapid, de retour cette saison dans le premier palier qu'il avait quitté à l'issue de l'exercice 2016-2017, a concédé sa deuxième défaite de rang après avoir été battu lors de la journée d'avant sur le terrain de l'USM Alger (3-1). A l'issue de la 9<sup>e</sup> journée, les protégés de Cherif El Ouezzani reculent à la 12<sup>e</sup> place avec 9 points. Ils affronteront en déplacement l'AS Aïn M'lila mardi (14h30) pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée. ■

## MC Oran Les joueurs de nouveau en grève

→ Les joueurs du MC Oran ont refusé de s'entraîner samedi matin pour protester contre la non régularisation de leur situation financière, a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football. Cette grève «illimitée» est intervenue au lendemain de la victoire des «Hama-raoua» face à l'ASO Chlef (1-0) dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée du championnat. La direction du club avait promis de régulariser une partie des arriérés des salaires de son effectif la veille de cette rencontre, mais elle n'a pas tenu ses promesses, selon les joueurs grévistes.

Le club phare de la capitale de l'Ouest du pays traverse une crise financière aigüe ayant conduit son président Tayeb Mahiaoui à se séparer de son

entraîneur français, Bernard Casoni qui lui coûtait cher, selon ses dires. Il s'agit de la deuxième grève des camarades du capitaine d'équipe, Ousama Litim, en l'espace de deux semaines pour les mêmes raisons. Les Mouloudéens, qui sont toujours invaincus après neuf journées de championnat, ont reçu en milieu de la semaine passée la visite du wali d'Oran, Messaoudi Djari, qui les a rassurés de son soutien financier et moral, rappelle-t-on. Les protégés de l'entraîneur intérimaire, Omar Belatoui, quatrièmes au classement avec 15 points, croiseront le fer avec l'USM Alger au stade Omar-Hamadi (Bologhine) mardi pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée. ■

### EN DEUX MOTS

#### OGC Nice : Atal marque puis sort sur blessure face à Lens

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, s'est de nouveau blessé juste après avoir ouvert le score en début de seconde période contre le RC Lens (1-0), samedi soir au stade Bollaert, en match comptant pour la 21<sup>e</sup> journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le latéral niçois a dû sortir juste après l'ouverture du score à la 49<sup>e</sup> minute face aux Sang et Or. Il a été remplacé par Jordan Lotomba. Atal s'est visiblement blessé aux ischio-jambiers sur son but, selon la presse locale.

L'ancien joueur de Paradou n'a pas été épargné par les blessures depuis l'entame de la saison actuelle manquant plusieurs rencontres de l'OGC Nice et de la sélection algérienne. Une fragilité physique qui devient un réel problème pour le joueur algérien.

Atal sera fixé sur la gravité de sa blessure à l'issue de l'examen qu'il doit effectuer dans les prochaines heures. A la faveur de ce succès en déplacement, l'OGC Nice qui restait sur une lourde défaite à domicile face à Bordeaux (0-3), rejoint provisoirement Brest à la 13<sup>e</sup> place avec 26 points.



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE  
Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**  
Tirage : 2500 exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*  
Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**USM Sidi Bel-Abbès**

Démission du DG, SG et manager général

**le match à suivre**

**OGC Nice**

Atal marque puis sort sur blessure face à Lens

**football**

**MC Oran**

Les joueurs de nouveau en grève

JSK

# Derrière les mots, une logique à l'œuvre ?

→ Dans sa confrontation avec des supporters encadrés par quelques actionnaires, le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal est face à un exercice auquel il semble être habitué et dont les énoncés ne constitueraient pas un problème qui le ferait échouer dans sa stratégie.

C'est du moins ce qui ressort de la dernière conférence de presse animée en cette fin de semaine. Une manière de répondre à ceux qui mutent d'une chaîne TV à une autre pour annoncer la fin de son règne. Sauf que les révélations qui s'enchaînent, réclament des éléments qui seraient en sa faveur.

Dans ce cas, le choc pourrait être rude pour les uns et les autres. Oui, la JSK peinerait encore, tout comme le tout football qui traverse une période difficile, voire très difficile à gérer. Ce qui secoue ce club, pourrait être un cas d'école, mais bien sûr, il ne peut l'être sans mesurer d'abord ses effets sur la gestion du club. Des questions fusent de partout, elles exigent sérénité, clairvoyance, courage et leadership.

**Chacun évolue selon son régime...**

Disant que chacun évolue selon son régime, ses capacités, son intelligence, ses compétences, son professionnalisme et ses objectifs.

Pour son porte-parole, Miloud Iboud, il n'y a pas lieu de réinventer, recomposer, changer de paradigmes, les choses sont claires.

«Pour ceux qui veulent la gestion du club, qu'ils se manifestent avec un chèque certifié, pas de chèque à blanc, le Club sportif amateur est venu après la création de la Société sportive par actions. Depuis des années, je n'ai cessé de réclamer sa



■ Mellal ne veut pas céder sa place.

(Photo > D. R.)

réorganisation à commencer par les membres de l'AG, mais on m'a jamais écouté», devait-il ajouter. «Aujourd'hui, la JSK n'a que 3 actionnaires actifs, le reste est absent».

Il enchaînera «je lance un appel au président du CSA, puisque c'est à l'actionnaire majoritaire d'ouvrir le capital du club dans les plus brefs délais», a-t-il martelé. «Il n'est pas question de revenir à l'histoire du directoire comme ce fut le cas en 2017, pas question qu'un investisseur puisse accéder à la direction de la JSK, sans l'ouverture du capital et la présentation des bilans depuis 2010».

Enfin, il indiquera que «le nouveau président du CSA s'est engagé, après son élection, à procéder à un élargissement de l'AG ou seront intégrés d'anciens joueurs. Nous attendons cette nouvelle recombinaison pour que cette AG puisse redémarrer avec un CSA organisé, structuré, avec un président et des membres à la hauteur de la grandeur du club».

**Jaloux du club sétifien**

Gardant son optimisme chevillé à l'âme, Miloud Iboud, porte-parole du club entrevoit pour la JSK un bel avenir à long terme. «Je suis jaloux de ce qui se passe à Sétif. Leur CSA est organisé avec des membres dignes de la grandeur de l'Équipe.

Leur SSPA est soutenue par des bailleurs de fonds qui n'ont pour souci que la réussite du club. C'est comme cela que nous devons procéder. Evitez de propager des rumeurs et des mensonges via les médias, préserver l'image de ce club jusqu'à l'ouverture du capital.

J'en appelle au bon sens des supporters pour qu'ils se mobilisent autour de leur équipe et de bannir les propos qui portent atteinte aux personnes qui activent au sein de ce club, propos que nous ne connaissons pas dans cette famille de la JSK». N'est-il pas urgent de faire disparaître le clivage obsolète qui brouille la réalité ?

**Le plat n'est pas consommé...**

Le plat n'étant pas consommé, l'exercice n'est donc pas encore terminé, au contraire. Puisqu'il vient juste de commencer... Il est donc impossible de faire une quelconque évaluation des conséquences de la mobilisation. Le porte-parole du club riposte, l'équipe est encore en place malgré le communiqué diffusé sur une chaîne TV privée qui annonçait que le président Mellal n'est plus président de la JSK. En somme, de quoi donner à ses supporters l'envie de mettre un pied devant l'autre pour avancer et instaurer la cohésion autour d'un projet commun. La riposte ne s'est pas faite attendre. Au lendemain de la conférence de presse, Mellal sur les ondes de la Chaîne III avertit le président du CSA «j'appelle Ait Mouloud à démissionner car depuis deux mois qu'il est élu, il n'a pas encore reçu son agrément. Je suis toujours le président de la JSK. Personne ne peut me faire bouger». Accusant ouvertement «Ait Mouloud et Saïd Boukhari d'être derrière la déstabilisation de la JSK».

Mellal affirme qu'il s'opposera «de toutes ses forces» à la tenue d'une AG des actionnaires le 11 février tel que programmé par les autres membres de la SSPA «de même avec le CSA», insiste Mellal qui dit «vouloir terminer la saison avant d'être jugé».

**Le football perd ses repères**

«Le football perd ses repères. Certains gestionnaires n'ont rien avoir avec ce sport. Ils veulent s'identifier à des personnalités du football, mais ils échouent, parce qu'ils ne connaissent rien du football. Je me demande aussi, qu'allons-nous laisser à nos enfants, regardez ces innocents qui jouent et qui veulent se rapprocher des grands noms. Ils le regretteront bien un jour». Triste constat d'un Monsieur ayant joué quelques années après l'icône, en l'occurrence Rachid Makhloufi... Il refuse qu'il soit cité.

H. Hichem

**A voir**

- Canal + Sport : Le Mans - Red Star à 20h45
- BeIN Sports 3 : Handball, Pologne - Allemagne à 20h30

**La Der**

**FAC : Adoption des bilans, les commissions de candidature et de recours installées**

Les membres de l'assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), réunis samedi en session ordinaire à Alger, ont adopté les bilans moral et financier de l'exercice 2020 et installé les commissions de candidature et de recours en vue de l'AG électorale, prévue le 2 février. L'assemblée générale ordinaire (AGO) 2020 s'est tenue samedi sous la conduite de Kheïreddine Barbari, président de la FAC, en présence de 21 membres sur les 29 que compte l'AG. Les bilans moral et financier pour l'exercice 2020 ont été adoptés à l'unanimité.

Par ailleurs, les membres de l'AG ont procédé à la désignation des commissions de candidature et de recours en vue de l'assemblée générale électorale (AGE). La commission de candidature est composée de Mohamed-Saïd Abdedaïm (président), Abdelghani Tobdji (membre) et Ahmed Zerguine (membre). Celle des recours est composée de Djamel Nourani, Mohamed Lalouti et Brahim Bourahla. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 26 janvier à 12h. Selon la note méthodologique du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les

modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale du 15 janvier au 15 avril 2021, avant de clore le processus par les élections du Comité olympique et sportif algérien pour le nouveau cycle olympique 2021-2024. En outre, la note du MJS prévoit que les assemblées générales doivent se tenir en deux étapes : une AGO réservée à l'approbation des bilans moral et financier de fin de mandat, puis 15 jours après interviendra une AGE, conformément aux statuts et règlements intérieurs de chaque structure sportive.